

Village de Forez

**Cahier d'histoire locale
Centre Social de Montbrison**

N° 83-84 octobre 2000

L'ancienne église de Chalmazel	Stéphane Prajalas	p. 2
Elixir de longue vie	Roger Briand	p. 7
A Montrond, au temps des marins d'eau douce p. 10	Marie Grange	
Les maîtres bouchers de Montbrison aux 17 ^e et 18 ^e siècles	Jean Guillot	p. 13
Un républicain montbrisonnais : Henri Bernard (1822-1854), héros romantique	Claude Latta	p. 21
Le vélocar	Pierre-Michel Therrat	p. 28
La société des jardiniers de Montbrison (1850-2000)	Joseph Barou	p. 32
Les premiers pas du basket-ball à Montbrison	André Guillot	p. 43
Inauguration de la rue Marguerite-Fournier (1901-1997)	Claude Latta	p. 48

Village de Forez, bulletin d'histoire locale.

Siège social (abonnements) :

- Centre Social de Montbrison, 13, place Pasteur, 42600 MONTBRISON.
- Directeur de la publication : Claude Latta.
- Rédaction : Joseph Barou.
- Abonnement et diffusion : André Guillot.
- Comité de rédaction :

Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Danielle Bory, Roger Briand, Mireille Busseuil, Pascal Chambon, Antoine Cuisinier, Edouard Crozier, Monique Diaz, Pierre Drevet, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, Francis Goutorbe, André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Claude Latta, Mickaël Lathière, Philippe Pouzols, Stéphane Prajalas, Jean-François Roche, Pierre-Michel Therrat.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2000

Impression : Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire, Saint-Etienne.

L'ancienne église de Chalmazel

C'est sur le territoire de la commune de Chalmazel, petit village forézien situé au coeur des monts du Forez, que se trouve le point culminant de notre département : Pierre-sur-Haute (1634 mètres).

La présence d'un lieu de culte dans cette commune des monts du Forez est attesté depuis fort longtemps.

Dans le principe, la paroisse de Chalmazel était une annexe de celle de Saint-Just-en-Bas. En 1214, une charte de Forez mentionne l'*Ecclesia de Chalmazel*¹. La visite paroissiale de 1614, signale l'*église parochiale de Saint Jean des Neiges*² de Chalmazel³.

L'ancienne église, détruite en 1881, ne nous est connue que par quelques rares documents qui permettent cependant d'en dresser une description assez précise.

1 - Les sources :

Les documents permettant de décrire cette église sont conservés à la Diana, dans le fonds Ambroise Jacquet, sous la cote 1 F4 236. Ils se composent :

- ◆ D'un dessin représentant : le château et le bourg de Chalmazel, dont la facture soignée rappelle fortement celle de Vincent Durand.
- ◆ Une série de photographies, datant de 1881, qui représentent différentes vues de l'église durant les travaux de destruction.
- ◆ Un ensemble de différents plans et croquis de l'église dont le seul défaut est de comporter peu de mesures.

Tous ces documents servirent sans doute de base à la communication faite par Vincent Durand à l'assemblée de la Diana du 18 mai 1881.

- ◆ D'un croquis de l'église de Chalmazel, désigné entre parenthèses comme *pap Gras*, et dont le style correspond bien aux oeuvres de l'archiviste de la Diana.
- ◆ La série de cinq carnets de notes manuscrites d'Ambroise Jacquet, archiviste de Chalmazel, datant du milieu du 19^e siècle et que Vincent Durand n'a apparemment pas exploitées.

Une communication de l'abbé Peyron, ayant pour titre *Notes sur Chalmazel et son clergé* faite lors de l'assemblée de la Diana du 28 février 1905, apporte également quelques éclairages intéressants.

2 - La configuration générale :

Les dessins de V. Durand et de L.-P. Gras nous permettent d'avoir une vue d'ensemble de l'édifice sous deux angles différents.

D'après le dessin de Vincent Durand, l'ancienne église était disposée perpendiculairement à l'édifice actuel. Le chœur était tourné vers l'est, disposition classique et symbolique (vers le soleil levant) des églises médiévales, alors que le chœur de l'édifice actuel est tourné vers le nord.

Le croquis de Gras nous enseigne que l'on trouvait une porte sur la façade sud de l'édifice près du

¹ Charte du Forez n° 604.

² Il faut par cette phrase comprendre que cette église de Chalmazel, était alors sous le vocable de Saint-Jean-des-Neiges (donc très certainement sous le patronage de saint Jean Baptiste) et non pas comme on le croit souvent que le village de Chalmazel était à cette date connu sous le nom de Saint-Jean-des-Neiges.

³ J. Dufour : *Dictionnaire topographique*, Mâcon , 1946.

clocher. Cette information est complétée par le plan qui précise que cette porte était la *porte principale*. Les photographies des travaux nous apprennent que cette porte était de style ogival, ce qui est confirmé par un croquis de détail qui précise, en outre, que le tympan en était peint. Nous y reviendrons plus tard.

Ces portes étaient précédées par une sorte de porche appelé gallinière. Ce genre d'infrastructures était très courant en Forez, nombre d'entre elles ont, aujourd'hui, hélas disparues (comme à Saint-Just-en-Bas ou Sail-sous-Couzan par exemple).

Ce qui faisait, surtout, l'originalité de cette église, c'était son clocher.

3 - Le clocher :

Alors que les clochers des monts du Forez ont, en général, la forme d'une tour carrée (avec, ou non, une tourelle accolée, pour accéder aux étages supérieurs, comme c'est par exemple le cas à Saint-Just-en-Bas ou Sauvain), celui de Chalmazel avait une physionomie massive, *basse et étroite* note Théodore Ogier⁴, ayant une certaine ressemblance avec une maison forte. Cet auteur expliquait cette physionomie par le fait que ... *les seigneurs du lieu n'ont pas voulu laisser élever près de leur château une tour d'où l'ennemi eût pu les inquiéter en temps de guerre ...* Sur les photographies de la destruction de l'église, on note également, sur le mur ouest entre les deux étages, la présence d'une inscription et de deux croix peintes.

Un croquis stipule que le clocher ne se composait *que d'un mur énorme (4,10 m)*.

Ce clocher était percé de différentes ouvertures : quatre à l'est (deux grandes au premier étage qui ressemblaient à des *hourds avec vasistas en encorbellement à l'est, dalles en encorbellement et construction en galandage liteaux et pierres formant cage de 1,10 m de largeur intérieure*, ainsi que de *deux autres petites fenêtres de campanile formant étage supérieur également à plein ceintre*) et deux ouvertures à l'ouest (*à plein ceintre d'une extrême simplicité*).

L'abbé Peyron, dans son étude sur les curés de Chalmazel, mentionnait deux actes concernant ledit clocher : le premier du 3 septembre 1577, qui avait pour objet *le prix fait pour la construction du clocher de Chalmazel avec Mathieu Basset, masson dudit Chalmazel*, et le second du 14 août 1578 qui était la quittance du même Mathieu Basset. La famille Basset semble avoir été partie prenante dans un certain nombre de constructions d'édifices religieux de la région. Vincent Durand mentionne, en effet, que le chœur de l'église de Trelins fut construit sous la direction d'un maître maçon nommé Antoine Basset⁵. En outre, une inscription sur une clef de voûte de la nef de la chapelle de Fraisse à Châtelneuf mentionne que ladite clef fut posée en 1514 par *I BASSET* (Jean Basset⁶).

La construction de ce clocher se fit sous le ministère de Mathieu Marchand, grâce aux libéralités de Claude de Chalmazel, doyen du chapitre des chanoines comtes de Lyon⁷. Mathieu Marchand, prêtre, fut chargé de la surveillance des travaux⁸. A l'angle sud-ouest de ce clocher on trouvait un escalier en colimaçon qui permettait l'accès aux étages supérieurs.

Concernant les cloches qu'abritait ce clocher Vincent Durand nous apprend qu'en 1881, elles étaient au nombre de trois.

Un acte du 17 mai 1611, précisait que la cloche de Chalmazel avait été fondue par *Louis et Philippe Mosnier, fils d'Armet Mosnier de Viverols*.

⁴ Théodore Ogier : *La France par cantons et par communes*, Tome I.

⁵ *Bulletin de la Diana*, tome IV, p. 347.

⁶ *Bulletin de la Diana*, tome VII, p. 267.

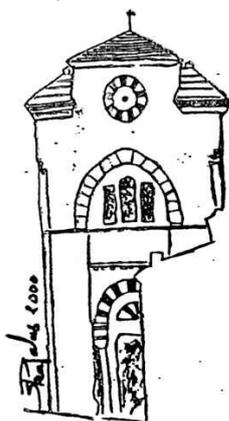
⁷ Il était le frère de François de Chalmazel.

⁸ Abbé Peyron : *Notes...*, *op. cit.*

LE CLOCHER DE CHALMAZEL ...



Jusqu'en 1881 ...



... De 1881 à 1937 ...



... Depuis 1937.

Cette datation est confirmée par T. Ogier qui écrit : *La principale cloche, belle pour la campagne et d'un timbre sonore, porte le millésime de 1611, et a eu pour parrain et maraine Claude de Talaru, seigneur de Chalmazel, et son épouse, Marie-Péronne de Cète.*

Les deux autres cloches se trouvaient à l'étage supérieur de ce clocher.

Une autre cloche, selon l'abbé Peyron, avait été, elle aussi, mise en place sous le ministère de l'abbé Claude Gayte. Un des registres paroissiaux mentionnait *Cejourd'hui X houst a este baptisé la seconde cloche de l'église de Chalmazel, et a esté parrin Messire Christofle de Chalmazel, hermite de la Faye ; et marrine domeselle Lionor la Lont, domeselle de Genetines, et a heu nom Lionor, par moi curé : Gayte.*

Une des deux portait la marque du fondeur Joseph Breton.

4 - Le reste de l'édifice :

Un croquis daté du 9 mai 1881, nous apprend que l'édifice avait la forme d'une croix : une nef flanquée au nord et au sud d'une chapelle.

On accédait à l'intérieur de l'édifice par une porte située du côté sud, comme nous l'avons dit précédemment. Le tympan était peint d'un *boudin spirale blanche et rouge, quatrefeuilles peintes en rouge plus foncé, bord des feuilles jaune.*

La partie de la nef la plus à l'ouest, située contre le clocher, était divisée en deux, la partie supérieure était occupée par une tribune à laquelle on accédait par une porte qui donnait sur l'escalier à vis qu'on trouvait dans le clocher. Dans le document du 3 septembre 1577, mentionné par l'abbé Peyron⁹, il est précisé, concernant cette tribune, qu'elle devait être faite *avec des degrez ; esemble la solyue estant dans le choeur de lad église en forme et façon de fougère* (ce que l'on pourrait traduire par *avec des degrés, l'ensemble du solivage étant dans le choeur de ladite église en forme et façon de fougère*). On a constaté que la technique de construction des plafonds en fougère était une des spécificités de construction du Forez, on fait, aujourd'hui, l'inventaire des exemples subsistants (comme à la Bâtie d'Urfé ou au château de Saint-Marcel-de-Félines¹⁰ par exemple). L'aspect de cette tribune devait être voisin de celle que l'on trouve encore dans l'église de Saint-Just-en-Bas.

On trouvait sur le mur nord, situé en face de la porte d'entrée, une petite croisée trilobée étroite.

La chapelle nord était flanquée à l'extérieur, à l'ouest et à l'est, d'un contrefort. Contre son mur est on trouvait un autel. L'appareillage des pierres était constitué de joints rouges (sans doute peints sur un crépis¹¹). On accédait à la chapelle sud par une ouverture ogivale, elle était voûtée en berceau et comportait un autel contre le mur est.

5 - La crypte :

Cette crypte, qui se trouvait sous le choeur de l'église et que l'on appelait familièrement à Chalmazel "La Souterraine", comme nous l'apprend A. Jacquet, aurait été, à l'époque où Chalmazel était annexe de Saint-Just-en-Bas, la chapelle du village à en croire Théodore Ogier. D'après un témoignage recueilli par A. Jacquet, Sandricourt pensait que cette chapelle était dédiée à saint Roch. Jacquet notait, qu'au milieu du 19^e siècle *la fête de ce saint se célèbre toujours à Chalmazel de temps immémorial avec des particularités singulières.*

C'est dans cette crypte, toujours selon ce même auteur, qu'étaient déposés les restes mortels de la famille Talaru, pendant tout le temps où celle-ci a habité Chalmazel, c'est-à-dire jusque vers 1640.

Il est à noter que selon le plan de l'église, on trouvait dans cette crypte deux caveaux situés sur le mur ouest. Celui situé le plus à gauche avait une ouverture de 0,7 m par 0,5 m et celui de droite de 0,6 m par

⁹ Cf. supra.

¹⁰ Une des anciennes demeures de la famille Talaru.

¹¹ On retrouve cette ornementation dans le choeur de la chapelle de Fraisse (faut-il y voir une "signature" artistique de la famille Basset ?).

0,6 m. Ambroise Jacquet note dans ses carnets que le 5 septembre 1843 on ouvrit le second de ces caveaux, le premier ayant été ouvert depuis quelque temps, celui-ci *portait sur la chaux la date de 1616*.

La pièce mesurait 5,5 m dans le sens est-ouest et 6,7 m dans le sens nord-sud, on y accédait par une descente qui passait sous une porte cintrée. Le plafond semble avoir été voûté et sur les murs nord et sud on trouvait un empattement. Contre le mur sud on trouvait, vers l'est, un massif ancien de maçonnerie de 2,5 m par 1 m. toujours sur le même mur se trouvait la seule fenêtre de cette salle.

Contre le mur est se trouvait un autel en maçonnerie.

Une photographie, reproduit une fresque de la résurrection qui se situait sur le mur ouest de la crypte, cette photographie, de piètre qualité, est peu exploitable. Par chance on en possède un croquis coloré. En étudiant ce dessin, on apprend que cette fresque montrait un christ (de couleur chair, avec une auréole jaune et une croix rouge au sommet du front) sortant du tombeau. Un linge blanc partait du devant du bras droit passait derrière l'épaule, sous l'aisselle droite devant le bas ventre, sur le bras gauche et s'envolait dans les airs (sur cette dernière partie était écrit le mot *surrexit*). Le Christ tenait dans sa main gauche une grande croix rouge. A sa droite, se trouvait un ange à la tenue jaune et aux ailes blanches. Le tout était représenté sur un fond de ciel bleu.

Dans sa communication Vincent Durand ajoute que cette peinture se trouvait dans une sorte de niche formée par une voûte surbaissée soutenue par deux montants verticaux. Toujours d'après cette communication, les murs, et peut être la voûte, de cette crypte auraient été peints. Seul subsistait lors de sa visite une représentation de Saint Louis sur fond jaunâtre semé de fleurs de lis.

6 - La chapelle du Marquis :

Il est intéressant, également, de se pencher sur une autre partie de l'édifice apparaissant sur le plan de Durand sous le terme de *chapelle* et dont la description n'est pas faite dans sa communication à la Diana (sans doute car les travaux de destruction étaient fortement avancés sur cette partie de l'édifice, comme le montrent les photographies prises lors de la visite de Vincent Durand. Cette chapelle était située au sud du chœur.

Selon Ambroise Jacquet, on appelait à Chalmazel, cette partie de l'église "la chapelle du Marquis". Cette chapelle était séparée du chœur par une balustrade, et comportait deux portes : une qui donnait sur le chœur, l'autre qui servait d'entrée *du côté du bénitier*. En 1843, Jacquet notait qu'il *n'y a pas longtemps que l'autel de cette chapelle a été ôté*. Sous cette chapelle du Marquis on trouvait une autre crypte qui était emplie des restes funéraires retirés du cimetière quand le curé Ville¹² fit baisser ce dernier.

Cette église fut donc détruite en 1881, en 1856, déjà, Théodore Ogier notait que *... depuis longtemps l'enceinte de l'église de Chalmazel est reconnue pour être insuffisante à contenir les populations qui affluent du voisinage et l'administration locale n'attend qu'une occasion favorable pour jeter des fondements plus spacieux*. En 1937, le clocher de l'église construite au 19^e siècle fut surélevé lui donnant ainsi un aspect plus élancé qu'il a conservé jusqu'à aujourd'hui.

Stéphane PRAJALAS

¹² Le curé Ville officia à Chalmazel de 1773 à 1779. Il quitta Chalmazel pour Saint-Georges-en-Couzan où il mourut en 1793.

Elixir de longue vie

« Mon fils, ne fixons pas de limites à la bonté de Dieu »
(Réponse du pape Léon XIII (1810-1878-1903) à un
courtisan qui lui souhaitait de vivre cent ans).

Mon excellent ami Louis Commandon m'a apporté la photocopie d'un double feuillet manuscrit retrouvé inopinément dans ses archives familiales. C'est un vieux grimoire intitulé «*Elixir De Løgue Vie*». L'écriture à la plume d'oie est calligraphiée avec de savantes volutes entortillant les nombreuses majuscules. Chaque lettre, comme nivelée par une ligne directrice virtuelle, enchaîne ses pleins et ses déliés, ronds ou anguleux. L'orthographe semble fantaisiste, qui déroge à nos règles. Avec son humeur grammaticale, le texte traduit le mode de langage d'un auteur inconnu.

D'abord, le «E» de «*Elixir De Løgue Vie*», se déploie superbement en une lettrine aux savants entrelacs.

Ce document n'est pas daté. Seule la référence à la nature de l'écrit permet de supposer qu'il doit remonter à la première moitié du XVIII^e siècle.

«*Elixir de longue vie*». L'annonce est humainement alléchante. Elle l'est d'autant plus à l'époque où elle est proposée, celle du règne de Louis XV, que l'espérance de vie d'un individu ne dépasse guère trente ans. Un enfant sur quatre n'atteint pas l'âge adulte. Pareille promesse miraculeuse devait assurément produire un bel effet publicitaire et l'on imagine l'intérêt, ou plutôt les divers intérêts, à diffuser la recette de cette «potion magique», à échanger les adresses d'herboristes, à recourir aux colporteurs. Bref, sauf à recourir directement à la fiole scellée vendue dans le commerce spécialisé, il fallait bien se procurer les précieux ingrédients pour élaborer la mixture providentielle.

Que dire de l'état d'esprit présidant au «traitement» !

Le mot *élixir* traduit le merveilleux. L'*al-iksir* des arabes allie les vertus transmutantes de la légendaire pierre philosophale des alchimistes et celles, classiques, du remède pharmaceutique (du grec ancien *kseron* : médicament). Longtemps, l'élixir sous la forme liquide d'une décoction végétale, sera considéré comme la substance la plus pure extirpée de la matière, son essence, sinon sa quintessence.

L'élixir de longévité, de jeunesse prolongée, voire d'immortalité, appartient à l'ésotérisme des traditions de la civilisation occidentale¹. L'élixir symbolise l'état de conscience transformé. La légende celte lui attribue, au reste, selon l'aspect négatif d'un «antiphiltre», la pérennité d'oublier des amours interdites.

À la fin du XVIII^e siècle, l'Allemand Goethe met en scène le vieillard Faust voulant se rajeunir pour séduire l'innocente Marguerite. Le barbon vend son âme à Méphistophélès, autrement dit au Diable personnifié. L'élixir fourni en

1 - ALLEAU R., *Aspects de l'alchimie traditionnelle*, Paris, 1953, p. 154.

contrepartie du pacte maudit, s'avère efficace et pervers. Marguerite donne le jour à un enfant qu'elle tue aussitôt. La marâtre est condamnée à mort, mais son remord la sauvera de la damnation. Faust, quant à lui, restera écartelé entre la fureur de Méphistophélès voulant le transformer en animal et la bonté du Dieu rédempteur.

Les élixirs connaîtront une grande vogue dans les temps passés.

Qu'en est-il de l'*Elixir De Lögue Vie* de notre grimoire ? Le mieux est de prendre connaissance de son texte intégral. Le voici. Nous nous sommes contentés d'ajouter quelques virgules pour la respiration et de supprimer les majuscules intempestives de la déclamation.

Cet Elixir a été trouvée dans les papiers du docteur Gervais médecin suédois après sa mort arrivée par une chute de cheval à 104 ans. Ce secret été dans sa famille depuis plusieurs siècles. Son ayeul a vécu 130 ans, sa mère 107 ans, son père 112 par l'usage journalier de cette Elexire, matin et soir, dans le double de vin rouge, thé ou bouillon.

Composition (de) cette elexire

1 once², 1 gros³ d'aloès succotrin

1 gros (de) zédoaire

1 gros (de) gentiane

1 gros (de) safran du Levant

1 gros (de) rhubarbe

1 gros (de) thériarque

Toutte ce drogue en poudre pulvérisée au tamis de soie (cette préparation sèche est réduite en fine poudre passée au tamis de soie) est incorporée dans une pinte (pinte)⁴ d'eau de vie de la meilleur et bien bouché avec du parchemin. Le crainte que la fermentation ne fasse point cassée la bouteille, le tout infusé pendant 9 jours et le 10^e jour passée ledit élexire au papier filtre et l'élexire sera faite. Toute la drogue en (fera) usage bien longtemps sans user de la seignée ny d'autre médicament, elle donne les forces, ranime les esprits, hote les tremblement, les douleurs de la goutte et des rhumatise, enpesche que la goutte ne remonte, netoye lestomac, guérit toute les colique d'estomac, purge sans douleur, guérit la fièvre aux 3^e accès (excès, crise), tout au plus.

Dose suivant les accident.

Pour les maux destomac et cœur, une cuillère⁵ toute pure pourvue indigestion, 2 cuillère dans 1 cuillère de thé pour acce goutte surtout quand elle remonte, 3 cuillère toutte pure pour les colique dentrailles, coliques venteuses, 2 cuillère dans de l'eau de vie.

Pour les nerfs, pendant 8 jours une cuillère à caffè à jen (jeun) dans 3 cuillère de vin rouge. Se promener 1 heure avant déjeuné. Pour la fièvre interminante une cuillère et demy un peu avant le frison (frisson) si elle ne guerit pas au second acces, elle guerira au 3^e.

Pour purger comme ile faut 3 cuillerrée toutte pure pour les robuste, 2 pour les femmes 4 heures après un léger soupé lon dort tranquillement et ile opere que le

2 - Seizième partie de l'ancienne livre, l'once équivaut à 30,59 grammes.

3 - Huitième partie de l'once, le gros équivaut à 3,824 grammes.

4 - Ancienne mesure de capacité des liquides, la pinte équivaut à 0,93 litre.

5 - Il s'agit de «cuillérées à soupe».

landemain sans douleur ny autre precaution que de ne manger. Rien de crue comme salade et laitage et ne poin prendre lair si ille y avoit trop grande abbondance dhumeur et de sauce. Bon prendre un remede le decontinuer le matin avant le déjeuné en autant defoie après un leger soupé.

Lusage journallier pour les hommes 7 a 9 goutte, 9 pour les hommes et 7 pour les femmes cela fait vivre fort longtemps saint (sain) et alerte les veilliard (vieillards) en prendront une cuillère pure tous les 8 jours cela fait tout les bien imaginables et fait vivre fort longtemps.

La composition de cet «élixir de longue vie» était classique, bien connue des apothicaires et très diffusée parmi la population. Comme il n'est pas de notre compétence d'en discuter les vertus thérapeutiques, nous nous bornerons à une description sommaire des plantes médicinales ainsi réunies.

L'aloès succotrin (ou *socotrin*) est une variété de cette liliacée, commune des climats de type européens, récoltée à Socotra, île de l'océan Indien. Le suc ou résine de l'aloès, très amer, est, à faible dose, un stomachique (régulateur des fonctions digestives). La mesure augmentée, c'est un purgatif et laxatif.

Le *zédaira*, à la saveur camphrée, désigne le rhizome de certains gingembres.

La *gentiane* est une grande plante herbacée à fleurs jaunes dont les racines produisent un suc amer aux propriétés toniques. Elle entre pour l'essentiel dans la composition d'une liqueur apéritive alcoolisée, spécialité d'Auvergne.

Le *safran du Levant*, ou *des Indes*, appelé aussi *curcuma*, est une grande herbe vivace de la famille des zingibéracées dont le rhizome contient une matière colorante jaune entrant dans la composition du curry.

La *rhubarbe* est une plante de la famille des polygonacées. Ses larges feuilles sont portées par de gros pétioles consommés cuits en confiture. Les herboristes en retirent une poudre très amère aux qualités purgatives et laxatives. Le sirop de rhubarbe était un tonique recommandé pour la croissance des jeunes enfants.

Le *thériaque* était un électuaire opiacé, emplâtre utilisé contre la morsure des serpents venimeux. Cette préparation pharmaceutique consistait en une pâte molle mélangeant des poudres à du sirop, du miel, des pulpes végétales.

Comme il devait être amer ce soit disant breuvage de longévité ! Peut-être nos ancêtres trouvaient-ils dans ce goût désagréable⁶ la preuve de son efficacité ?

«L'espoir fait vivre», dit l'adage, l'élixir lui ajoutait «plus longtemps» !

Roger BRIAND

6 - Selon le récit de la Passion de l'évangéliste saint Matthieu le vin de la Cène était mêlé «d'herbe amère»

Au port de Montrond, au temps des marins d'eau douce

C'était l'époque où il n'y avait pas encore de pont sur la Loire pour aller de Boisset à Montrond. La route nationale n° 496, dont le projet avait été dessiné par l'ingénieur d'Agout en 1775, s'appelait alors *route de Tauves à Lyon*. Pour aller d'une rive à l'autre du fleuve on prenait le bac et le prix variait suivant qu'il s'agissait d'un piéton, d'un char attelé, d'une voiture, du bétail... Le port de Montrond servait également de relais pour les mariniers venant de Saint-Rambert-sur-Loire ou de Saint-Just et se dirigeant vers Roanne avec leur chargement de charbon de St-Etienne-de-Furan.

Le fleuve, qui traverse du sud au nord le département qui porte son nom, vivait au rythme des saisons. Les berges verdoyantes des périodes d'assec abritaient les pêcheurs amateurs de calme. Les gués, aussi nombreux que les gourds, voyaient passer les marchands et les paysans portant leurs produits à Saint-Galmier. Les faux sauniers avaient disparu depuis la suppression de la gabelle, cet impôt si honni du peuple mais on se risquait encore dans ces passages naturels pour économiser le sou du péage. Quant aux gourds si redoutables à cause de leurs remous, ils servaient de repaires aux savoureux brochets qui paraient sur les tables des festins de la plaine. Boisset garde le souvenir d'une de ces pêches somptueuses dont on avait régalé Monseigneur l'archevêque de Lyon lors de l'une de ses visites paroissiales !

Lorsque la période des pluies arrivait, particulièrement en automne, une activité intense se manifestait et allait grandissant pendant toute la période où la Loire était *grosse*. Saint-Just et Saint-Rambert, face à face, avaient leurs charpentiers en bateau ; ceux-ci s'activaient aux derniers préparatifs des *rambertes* ou *sapines*. Ces barques légères et maniables, à fond plat, équipées d'un abri sommaire, la *cabane*, devenait comme le point de mire de cette partie de la province du Forez.

Pour exporter le charbon tiré des mines de la région stéphanoise le transport existait par route et par eau. Il fallait acheminer le précieux combustible avec des chars à bœufs ou à chevaux et ensuite le livrer aux mains expertes de ces mariniers qui ne pouvaient naviguer que si les eaux du fleuve étaient suffisamment fortes pour emporter les barques chargées.

Les rambertes sont en bois de sapin. Leur longueur de quille est de 23 mètres, 27 mètres à la surface. Leur largeur, au milieu est de 4 mètres hors œuvre, de 2,95 à l'un des bouts, et de 1,85 à l'autre. Leur auteur n'excède jamais 1,10 m. La charge de ces bateaux, en charbon menu, est de 8 à 10 voies¹ jusqu'à Roanne soit de 19 à 24 tonnes. Ensuite le chargement est complété de 12 à 16 voies de grosse houille (ou *pérat*). Le poids moyen de la charge entre Saint-Rambert et Roanne étant de 200 quintaux métriques², avec 2 000 rambertes l'exportation annuelle est de 40 000 tonnes³.

La cabane, dont étaient équipées les barques et qui leur donnait son nom, était un abri sommaire où les mariniers emmagasinaient quelques provisions. Elle servait d'abri et de lieu de repos pendant les temps de relais des hommes. Le bois servant à fabriquer les barques venait des mont du Forez (cantons de Saint-Jean-Soleymieux et de Saint-Bonnet-le-Château) où il était coupé et détaillé aux dimensions voulues puis descendu en plaine avec des chars à bœufs ou à chevaux.

¹ Une voie correspond à 2 400 kg.

² Un quintal métrique : 100 kg.

³ Cf. Touchard-Lafosse, *La Loire historique*, Nantes, 1840.

Tout un artisanat concourrait à ce travail si spécifique de la région et de l'époque. Les mariniens avaient leur costume particulier : chemise bleue aux larges emmanchures pour faciliter le mouvement, large ceinture rouge enroulée pour maintenir le dos, pantalons noirs épais. Un chapeau rond aux larges bords, en feutre de laine n'absorbant pas l'eau, complétait leur tenue avec la gaffe obligatoire pour se diriger dans les sinuosités des gorges du fleuve. Ils emportaient dans la poche de leur pantalon une petite statuette plate de la Vierge en bois sculpté : Notre-Dame des mariniens. Elle leur servait de rempart spirituel contre les dangers qu'ils devaient affronter. Les mariniens avaient aussi leur confrérie, leurs symboles, leur bannière...

Le départ était donné en présence du clergé, de leurs familles et des propriétaires des barques. Ce n'était pas le départ des pêcheurs d'Islande bien sûr ! Mais les dangers encourus n'étaient pas à dédaigner. Jusqu'à Balbigny la plaine n'offrait que le danger du tumulte des eaux ou d'une crue subite. Après, il y avait le saut du Pinay, le défilé de Saint-Maurice-sur-Loire et, le plus redouté de tous, le saut du Perron. Combien de mariniens ont laissé leurs doigts, leurs mains, leur vie même dans les tourbillons fougueux dissimulant les monstrueux rocs où la Loire avait creusé son lit. Combien de fois la cloche de la chapelle de Commelle-Vernay a-t-elle alerté, la nuit, les riverains pour qu'ils portent secours aux naufragés ? Il fallait manier ces embarcations chagrées et leur donner une impulsion assez adroite et rapide pour qu'elles ne se fracassent pas en noyant à la fois les mariniens et la cargaison. On dit qu'avant d'aborder cette déclivité torrentielle de plus de trois mètres de dénivellé les hommes de l'eau trempaient leurs mains dans le fleuve et se signaient en se livrant « à la grâce de Dieu ».

*

**

Donc, le 8 janvier 1818, M. Mellet-Mandard, un important négociant de Saint-Just-sur-Loire fait partir du port de Saint-Rambert quatorze bateaux chargés chacun de dix voies⁴ de charbon de forge. Ces bateaux dirigés chacun par deux mariniens doivent aller jusqu'au port de Montrond où deux mariniens supplémentaires par embarcation seront adjoints pour continuer le voyage. Jusque là tout va bien.

Arrivés à Montrond, les 28 mariniens amarrent solidement leurs embarcations pleines aux pieux aménagés à cet effet et se retirent dans l'auberge du sieur Peycelon pour y passer la nuit. La nuit tombe vite à cette époque de l'année... et l'on n'entend, dans l'obscurité qui arrive, que le clapotement des eaux et le bruit sourd du fleuve proche.

Arrivent à ce moment deux bateaux chargés de charbon de forge venant également de Saint-Just-sur-Loire et se dirigeant vers Roanne. Ils appartiennent à Monsieur Legrand, négociant demeurant alternativement à Roanne et à Saint-Just. Leurs conducteurs s'arrêtent au port de Montrond, mais au lieu d'amarquer les sapines aux pieux de service, ils les lient aux barques Mellet-Mandard et se rendent à l'auberge.

Cette action, contraire à tout usage, peut devenir extrêmement dangereuse. Les remous des eaux aidant, ces embarcations chargées vont faire osciller et tanguer les barques, ébranler les pieux pourtant solidement ancrés dans le fleuve. A présent, la nuit est complète. C'est dans cette obscurité troublante qu'un fracas épouvantable alerte les mariniens. Les barques s'entrechoquent, se renversent et certaines vont s'écraser sur la rive opposée de la Loire. Le bateau affecté au port ainsi qu'un batelet sont livrés au courant, au hasard des flots boueux.

⁴ Une voie est composée de dix-neuf bennes ; une benne est la quantité de charbon contenue dans un panier établi dans toute l'étendue d'un char pour ce transport.

Des 14 bateaux de la maison Mellet-Mandard, 13 ont été arrachés des pieux d'amarrage, 7 ont fait naufrage. Parmi ces derniers, 4 ont été emportés sur la rive gauche, 2 sont perdus totalement, 2 ont été arrêtés au-dessus d'une gravière. 2 bateaux ont coulé à fond et un troisième, engravé, ne pourra pas être remis à l'eau.

On imagine, dans la nuit profonde, combien les mariniers furent atterrés en entrevoyant l'étendue des dégâts dus à une négligence. L'avarie subie va être consignée dans un rapport d'expertise enregistré par Me Barban, notaire de Montbrison, le 12 janvier 1818.

Le procès-verbal du constat demandé par Mellet-Mandard sera porté devant le tribunal de première instance de Montbrison afin d'obtenir des dommages et intérêts pour la perte des barques et du chargement de charbon tombé à l'eau.

Après avoir fixé la date de l'expertise, l'exposant convoque Cartal huissier, Rony juge, Barban, notaire. Il demande à Legrand d'assister aux constatations ; celui-ci refuse. Mellet-Mandard emmène donc les experts et les témoins sur la rive gauche de la Loire, dans la commune de Chalain-le-Comtal, à environ 150 mètres vis-à-vis du lieu où les bateaux avaient fait naufrage.

Vers six heures de relevée, en présence des personnes précitées et des témoins, les experts prêtent serment. Il s'agit de Jean Tristan, granger de la commune de Saint-Just, André Simon, voiturier, du même lieu, Pierre Giraud, nautonier du port de Montrond, y demeurant, Benoît Reynaud et Gabriel Grange fabricants de bateaux de Saint-Rambert-sur-Loire. Ayant examiné attentivement les épaves, ils déclare ce qui suit :

Un bateau n'a pas subi d'avarie considérable et ne mérite pas d'entrer en compte. Trois autres ont été percés et enfoncés en différents endroits, il a fallu les décharger. Trois barques sont entièrement perdues ainsi que le charbon et deux autres ne peuvent être réparées qu'à grands frais, leur chargement étant perdu. Après s'être concertés avec le sieur Mandard, ils ont rapporté que l'estimation des dégâts était de l'ordre de quatorze cents francs.

Bien que spectaculaire ce fait divers ne comporte ni accident corporel, ni mort d'homme ce qui est très heureux. Il nous montre les dangers que comportent tous ces métiers manuels des siècles passés que pratiquaient nos aïeux ; bûcherons, voituriers, charpentiers en bateau, mariniers, mineurs... et quelques-uns de leurs soucis. Pour leurs pérégrinations à travers un pays où les routes étaient pleines d'ornières, ils ne disposaient pas de l'électricité et du téléphone portable ... qui permet de contacter patron, employés, parents à toute heure de la journée et de la nuit. A l'heure de l'informatique et d'Internet il n'est pas négligeable de se souvenir d'un des métiers les plus aventureux de notre petit pays : marinier sur la Loire.

Marie Grange

Tableau de la vie quotidienne aux 17^e et 18^e siècles :

Les maîtres bouchers de Montbrison

Sous l'Ancien Régime, rien n'établissait mieux l'animation, l'importance, l'essor économique d'une ville que l'existence en son sein de corporations actives, influentes, solidement organisées. Un large éventail de professions aux productions multiples assurait le renom de l'agglomération montbrisonnaise faisant le succès de ses marchés et de ses grandes foires. En ces temps la capitale du Forez pouvait s'enorgueillir de compter en ses murs des corps de métiers très actifs. A côté des drapiers, orfèvres, tanneurs, cordonniers et bien d'autres, les marchands bouchers avaient une place de choix.

Les documents qui suivent nous font découvrir quelques caractères spécifiques de cette corporation. Rappelons que très longtemps la fourniture de la viande dite « de boucherie » à la population fut assurée essentiellement par les marchands de la ville proche et que les ruraux ne connurent les services des premiers bouchers de village qu'à la fin du 18^e siècle¹.

La corporation des marchands bouchers : confrérie et religion

Fille de bourreau, tu seras bourrelle, ma fille, disait-on parfois. Fille de marchand boucher, tu seras bouchère et tu devras envisager une union avec un honnête homme de notre profession, aurait pu dire à sa progéniture un boucher montbrisonnais et cela bien avant le 18^e siècle. Cette remarque, parmi d'autres, vient à la lecture du premier document datant du 17^e siècle pour lequel Maître Challaye, notaire royal a choisi l'intitulé : *Assemblée des maîtres bouchers de Montbrison du 28 octobre 1682.*

Par lui nous apprenons que les membres les plus importants de la corporation réunis dans la sacristie de l'église paroissiale de Saint Pierre de ladite ville à l'issue de vespres devant le notaire sousigné et présence des témoins soubnommés... et de Messire Simon Pacthier docteur en théologie prestre et curé de lad. église paroissiale de Saint Pierre ont fait et arrêté les conventions et articles quy soussuivent :

1/ Le principal office de leur confrérie se faict à l'advenir le jour et feste de Saint Barthélémy comme étant le véritable patron de lad. [confrérie] dans l'autel et chapelle dud. [lieu]... comme il s'est

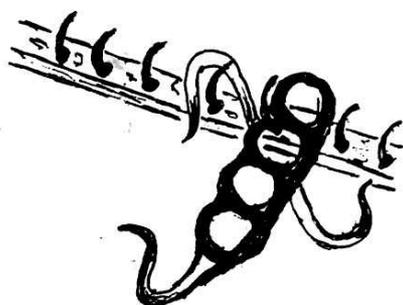


¹ A Champdieu, par exemple, le premier boucher fournissant régulièrement de la viande aux gens n'ouvre boutique que dans les années 1780. Il s'agit de Damien Coiffet au quartier du Chauffour. C'était l'époux de Jeanne Queyrand puis de Magdelaine Tissier.

praticqué d'un temps immémorial... et convenu que tous y assisteront led. jour... et le lendemain à payne... de l'amande de 5 £ qui sera payé aux maistres de boêtes²... pour réparations et entretien de lad. chapelle...

2/ Convenu et arresté que ceux qui seront étrangers ou qui voudront estre bouchers payeront pour y estre reçus à lad. confrérie la somme de 10 £... quand un desd. Estrangers prendrait en mariage une fille de boucher il sera obligé de payer 10 £... ceux qui seront fils de maistre boucher payeront seulement la somme de 3 £... et ne contter aucune proposition pour leur célébrer la bénédiction nuptiale pour quy luy aye raporter la quittance des sommes cy-dessus des maistres de boêtes...

3/ Et finalement ont convenu entre eux que lors de la collation que le Dauphin estoit obligé de payer à la communauté desd. Maistres bouchers à lissu de lad. feste de Saint Barthélemy, celui quy sera nommé Dauphin... sera obligé et contraint par toutes voyes de droit en payant la somme de 9 £... ils ont constitué la procuration spéciale et irrévocable... et donnent plain pouvoir de faire pour raison dans tous actes de justice... à Messire Bonnet Cros, clerc tonsuré... demeurant aud. Montbrison et Anthoine Bochetal patricien dud. Lieu...



Suivent 11 signatures de bouchers sur 16 présents et celles de Pachtier, Cros, Bochetal et Challaye, notaire recevant. Les bouchers présents sont :

Claude Vincent, Guilhomme Roland, Thomas Attendu, Fleury Barjon, Benoît Thiers, Jean Buisson, Anthoine Thiers, Blaize Chaumont, François Montaigne, Guillaume Tissier, Mathieu Bertholon, Antoine Vincent, Laurent France, Claude Grange, Annet Roland, Guilhomme Attendu, Mathieu Freidère. Nous découvrons ici les liens étroits entre corporation et confrérie, entre l'exercice d'une profession et la place faite, souhaitée, par les membres au sein de l'Eglise et les pratiques religieuses du moment.

Combien essentielles étaient la pratique et la soumission aux règles choisies et ceci jusque dans le déroulement de la vie familiale. Le groupement des marchands bouchers s'honore ici d'une pérennité certaine, attestée, et il réitère son attachement à son saint patron³ et au choix qui en fut souvent fait, au souci qui l'habite quant à l'entretien de la chapelle qui lui est réservée dans l'église paroissiale de Saint-Pierre pour la pratique de sa foi et sa parfaite relation avec le clergé du moment.

La remarque mise en exergue au sujet du mariage et qui transparait au deuxième article du texte, bien sûr ne saurait comporter, elle, un quelconque caractère de malédiction mais plutôt un sentiment de fierté et d'honorabilité. Elle sera encore vérifiée dans les documents que nous avons utilisés au cours de cette étude. Il faut reconnaître enfin que les patrons bouchers ne sont pas les gens frustes ou grossiers que l'on pourrait croire puisque près de 69 % d'entre eux signent à l'acte en ces temps où fréquemment ce geste n'était accompli que par un pourcentage beaucoup plus faible de gens. Etre maître boucher, c'est avoir un certain souci de son rang et de son honorabilité et ce souci s'applique comme nous le verrons, plus loin, aux dames bouchères également.

Les maîtres bouchers et l'impôt : au sujet du don⁴ gratuit

Convention entre la communauté des marchands bouchers de cette ville au sujet du don gratuit du 7 may 1767. Expédition faite à M. Olivier Le Buffe directeur des aydes de cette ville.

² Les trésoriers.

³ Saint Barthélémy, apôtre du Christ appelé aussi Nathanaël, fut aussi choisi parfois pour le saint patron des rhumatisants et des éclopés, patron des bouchers et des tanneurs.

⁴ Colbert, entre 1660 et 1672, avait augmenté les aydes (droits d'entrée) et le don gratuit, comme il avait restauré à la hausse la taille, ce qui, après 1672, souleva maintes contestations.

Furent présents : Antoine Grange père, Jeanne Attendu veuve de Claude Thiers, Benoît Thiers, Jean Freydère, Michel Brun, Antoinette Montaigne veuve de Benoît Guingard, Jeanne Barjon veuve de Claude Chève, Jean Meissan, Antoine Grangefils, Damien Attendu et Hubert Grange, tous marchands bouchers demeurant en cette ville, lesquels tous icy assemblés ayant pris et entendu lecture de l'acte Dabonnement fait et consenty par leur communauté en faveur de cette ville le 5 février 1767 reçu Barrieu notaire royal pour raison du don gratuit deub à la ditte ville sur les bœufs vaches veaux moutons et autres bestiaux qui se tuent dans leurs boucheries et ayant réfléchi que la perception dud. droit... étant d'un exercice trop difficile il convenait de le rendre plus aisé... sans compromettre les droits du prince à ces causes les comparants d'une voix unanime et d'un mutuel consentement sont convenus qu'à compter de ce jour aucuns droits de don gratuit n'aura lieu entre eux que sur les bœufs et vaches pour raison de chacun desquels animaux ils payeront au moment de l'entrée à Damien Attendu leur syndic icy présent la somme de 35 sols pour le compte... led.. Damien Attendu [payera aussi] pour sa part [la même somme]... Les présentes conventions faites et acceptées pour le temps d'une année seulement... dans le cas où lad. somme de 35 sols pour chaque bête ne serait pas suffisante pour remplir la somme de 1200 £ à laquelle ils étaient abosnés par l'acte cy dessus datté pour led. don gratuit il s'obligent tous solidairement... au payement du déficit... et que le boucher qui fournira de la viande le Carême prochain seul... pour 25 £ pour et acompte dud.... Fait et passé à Montbrison... le 7 mai 1767... en présence des sieurs Mathieu Pignet et Guillaume Berthollet faisant leurs cours au palais de lad. ville...

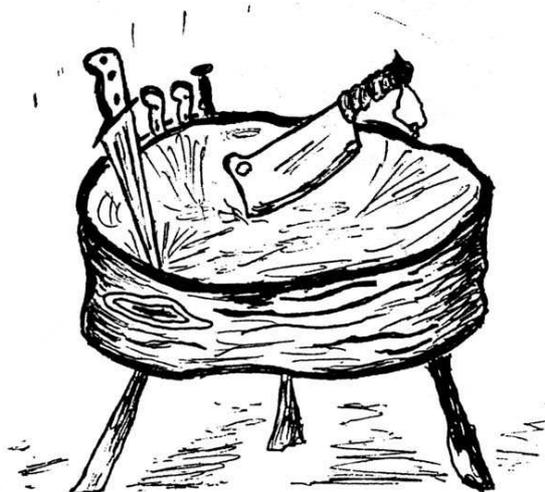
Tison Désarnaud notaire royal

Suivent 7 signatures dont celle de Jeanne Attendu soit près de 54 % des bouchers présents.

Ce document nous apporte des compléments intéressants. Il nous rappelle que le roi, lors de difficultés financières graves avait recours au don gratuit, en principe dû par tous, sans exception pour les ordres privilégiés. Ici la crise financière qui s'est aggravée à la suite de l'aide apportée aux Etats-Unis durant la guerre d'indépendance ne trouve pas de solution efficace. Le don gratuit qui n'aurait dû être qu'occasionnel et se régler en un seul versement avait parfois une fâcheuse tendance à perdurer sur plusieurs années ce que recouvrent les mots « acte d'abonnement » du texte. L'efficacité des conventions proposées, la prise en compte par l'administration concernée, le degré d'éducation des membres de la corporation des maîtres bouchers sont encore une fois mis en relief ainsi que la pérennité des « dynasties » qui la composent. Enfin notons la présence de 3 veuves (Jeanne Attendu, veuve Thiers ; Antoinette Montaigne, veuve Guingard ; Jeanne Barjon, veuve Chève) filles de maîtres bouchers dont les noms nous sont déjà connus par le document de 1682 soit 85 ans auparavant. Leur place sociale est significative ainsi que leur aptitude à tenir le rôle de maître boucher à part entière, engagées qu'elles sont ici pour le recouvrement de cet impôt.

Les aydes ou droits d'entrée et de vente de certaines marchandises (blé, vin, bestiaux, papier, huiles, métaux...) tombaient dans les caisses royales par l'intermédiaire du bureau du directeur des aydes du bailliage. Les 1200 £ dues pour le don gratuit pourraient représenter une entrée de viande de boucherie correspondant à 685 bêtes, ce qui semble assez peu, mais il s'agit là d'une convention c'est-à-dire d'un marché ne tenant pas forcément compte des quantités réelles. La somme due sera revue à la hausse dans les années suivantes.

Les aydes, impôt permanent à l'inverse du don gratuit qui aurait dû être seulement occasionnel, donnant lieu à l'établissement d'un contrat dit « d'abonnement » qui fixait la somme totale due chaque année et concernant l'ensemble des bestiaux. Le document suivant va nous faire part des modalités de ce prélèvement.

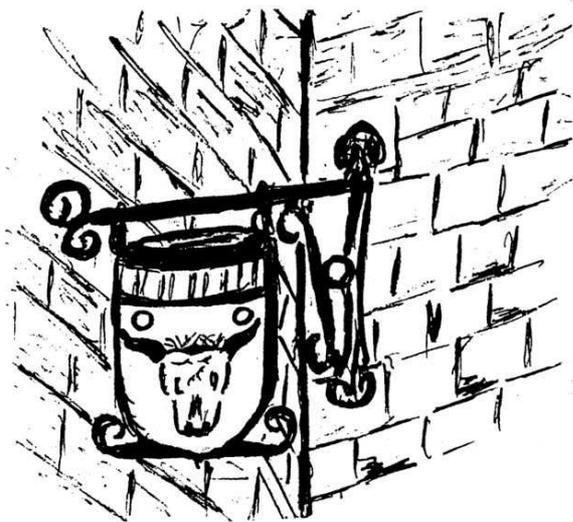


Abonnement pour les droits d'entrée et de consommation des viandes

Maîtres Bernard et Tison Desarnaud, notaires royaux, ont rédigé un acte en date du 16 juin 1771 à propos de *l'abonnement du droit d'inspection aux boucheries pour les viandes et les bestiaux qui entreront et se consommeront dans lad. ville de Montbrison... à l'exception des droits sur les porcs qui ne seront point compris aux présentes...*

Il s'agit du renouvellement de celui établi en avril 1768 dont la durée de validité de 3 ans 4 mois arrive à échéance. Les parties en présence sont : *M. Olivier Le Buffe, directeur des Aydes au nom de Julien A La Terre, adjudicataire général des fermes de France demeurant à Paris, rue Grenelle paroisse Saint-Eustache d'une part... et Damien Attendu et autres marchands bouchers de cette ville...les femmes trouvant autorité par leurs marys pour l'exécution des présentes et pour une durée allant du 16 juin 1771 au 30 septembre 1774... moyennant le prix et somme de 1 500 £ par an (soit 5 000 £ pour la durée totale du contrat)...*

La somme sera acquittée en 6 paiements égaux de 250 £, le premier versement au 31 juillet 1771 et ainsi... les marchands bouchers se soumettent de souffrir les visites et exercices des fouineurs [sic]⁵ dans leurs maisons tueries et échaudoirs pendant le cours du présent abonnement toutes les fois qu'ils le jugeront à propos... convenu aussy par clause expresse que lesd. Marchands bouchers payeront et promettent et s'obligent les droits des viandes et bestiaux qui se trouveront chez eux le 31 septembre 1774 en outre.... fait à Montbrison le 16 juin 1771...



Avec les signatures des deux notaires on trouve 12 signatures des maîtres bouchers (hommes et femmes) : Damien Attendu et son épouse Benoîte Peillon, Claude Thiers et Marianne Mouillaud, Laurent Charret et Jeanne Attendu, Jean Thiers et Catherine Brun, Antoine Brun et Marguerite Bijoux, Antoinette Montaigne veuve de Benoît Guingard, Maddelaine Montaigne veuve de Michel Brun, Jean Baptiste Meissan et Etiennette Tissier, Antoine Grange et Antoinette Chazal, Jean Freydere et Magdelaine Freydere sa sœur; époux et épouses s'engagent conjointement et solidairement. Sur les 12 signatures, on a celles de 9 hommes, 2 veuves et une sœur soit 66,6 % des présents et nous retrouvons là un pourcentage du même ordre qu'aux précédents actes et des noms connus confirmant les remarques déjà faites. La participation à cet abonnement étant fiscalement très importante on a, comme dans tous les cas semblables, engagé la responsabilité du couple en prévision d'une carence ou d'une disparition toujours possible. La femme trouve là, exceptionnellement, un rôle social qui souvent par ailleurs ne lui est pas reconnu.

Un autre texte de 1771 nous apprend que les droits d'entrée de la viande pour la ville de Boën s'acquittaient à raison de 2 sols par livre portant le fermage dû à la somme de 1 000 £ par an (contrat établi également pour une durée de 3 ans 4 mois). On payait donc pour une quantité de viande de l'ordre de 5 000 kg environ.

Montbrison avec 1 500 £ n'acquittait des droits que pour environ 7 500 kg par an de viande ce qui est très insuffisant. Le don gratuit, vu ci-dessus, lui, laisse estimer à environ 685 le lot de bovins par an. Avec des

⁵ Inspecteur ?

aydes à 2 sols/livre on a une charge qui ne s'applique que sur 11 kg de viande par animal et encore en négligeant ovins et caprins. On peut raisonnablement estimer le poids de viande utile à une quantité bien supérieure. Cette remarque corrobore l'idée que contrats et abonnements étaient bien, au 18^e siècle, le résultat de marchandages, discussions et concessions entre les parties en présence⁶.

Carême prenant... et les maîtres bouchers

L'acte suivant a retenu notre attention car il permet d'avoir une connaissance plus approfondie de la place tenue par les marchands bouchers dans la vie quotidienne de leurs concitoyens. Il s'agit de la *Ferme du droit exclusif de vendre de la viande pendant le carême au prix de 152 £ par MM. les recteurs et administrateurs de l'hôpital Sainte Anne de cette ville à Damien Attendu et Jean Baptiste Meyssant marchands bouchers du 23 janvier 1777.*

Messire Jean Dunetier licencié es lois de la faculté de Paris prêtre chanoine de l'Eglise royale et collégiale Notre Dame de cette ville, Messire Sébastien Suzanne Toynet de Bigny écuyer prêtre chanoine de la même église, noble George Puncter de Criederie conseiller du Roy magistrat aux baillage domaine et sénéchaussée de Forest, noble Jean Baptiste David aussy conseiller du Roy magistrat aux mêmes sièges et Maître Claude Vital Buer procureur es cours de Forest à Montbrison demeurant aud. Montbrison tous recteurs et administrateurs de la maison et Hôpital des pauvres malades Sainte Anne de cette ville lesquels ont dit avoir fait afficher aux coings et carrefours par trois fois... l'adjudication de la ferme du privilège exclusif de la vente de la viande en cette ville pendant le carême prochain et les 5 années suivantes au plus offrant et dernier enchérisseur...

La plus forte et haute mise a été portée par Damien Attendu et Jean baptiste Meyssant marchands bouchers... à la somme de 152 £ par an... de plus... fournir sans diminution dudit prix la viande nécessaire aux Dames hospitalières et aux malades dudit Hôpital de bonne qualité à 2 sols 6 deniers la livre... jusqu'aux festes de Pâques 1782... lesdits ne pourront prétendre et demander aucune diminution de prix de lad. ferme pour quelques raisons que ce soit...

Fait et passé à Montbrison dans la salle du bureau dud. hôpital... en présence de sieur Pierre Giraud praticien et Jean Desande maître cordonnier...

Tison Desarnaud, notaire royal

Les principaux personnages mis en présence ici nous sont connus ; connus les notables responsables de l'administration de l'hôpital, connus les deux marchands bouchers, Damien Attendu et Jean Baptiste Meyssant, adjudicataire de cette ferme de vente de viande un peu inattendue. L'un et l'autre appartiennent à des « dynasties » de la corporation dès le 17^e siècle et peut-être avant. Pour Damien Attendu que l'on retrouve acquéreur de biens nationaux à Champdieu en 1796, par son ancêtre Guillaume c'est plus d'un siècle et demi de boucherie à Montbrison et de responsabilité dans le métier.

Au 18^e siècle, l'élan de foi chrétienne marquait un certain relâchement et il faut croire que notre bonne ville de Montbrison, où les gens de la « religion prétendue réformée » n'étaient que peu nombreux, offrait quelques symptômes de ce fléchissement. Si l'on excepte les malades pour lesquels la viande de boucherie avait des qualités reconnues indispensables à leur rétablissement par l'utilisation qui en était faite sous forme de bouillons, bouillis et rôtis, le montant de la somme due pour cette ferme laisse penser qu'un certain nombre d'individus profitaient de la possibilité d'achat, étant entendu qu'il fallait en avoir les moyens⁷.

⁶ Don gratuit (1 200 £) plus les aydes (1 500 £), soit 2 700 £ pour une année. On peut penser que pour rendre l'activité bouchère rentable, les taxes ne devaient pas atteindre 40 % de la valeur de la viande commercialisée qui était vendue vers 1750 de 10 à 12 sols le kg.

⁷ Dans la deuxième moitié du 18^e siècle, une journée de journalier vigneron (qualifié) valait 10 sols, pour d'autres 7 sols. En 1763, la venue d'un notaire à Champdieu est comptée 3 £.

Les marchands bouchers et la République

Le dernier document, acte dressé par les maîtres Bourboulon et Tison Desarnaud, notaires publics, en date du 25 vendémiaire an 8 (1800) est relatif à *l'adjudication en rabais pour la fourniture de viande par la commission des hospices de Montbrison à Antoine Brun marchand boucher*. Au-delà de quelques points particuliers il montre combien au travers des bouleversements sociaux dus à la Révolution, malgré la tourmente et les problèmes graves incessamment renouvelés, certaines choses n'ont pas profondément changé, l'approvisionnement en viande de boucherie reste un souci permanent pour les responsables, gens de la commission, qui ont remplacé les recteurs d'autrefois. Il *s'agit de fournir l'Hôpital et la maison de Charité en viande fraîche et de bonne qualité (3/4 bœuf et 1/4 veau ou mouton). Cela doit être fait tous les 2 jours en présence de l'économe de chaque établissement, le règlement trimestriel étant assuré par le receveur*. Après la découverte des membres constituant la commission : Gaulne commissaire, Pierre Plaisanson, Thomas Thomé marchand, Barthélemy Dusson homme de loi, Claude Pradis traiteur, sont indiqués les soumissionnaires : Claude et Jean Guingard et Antoine Brun. Le prix du quintal de viande est passé de 18,50 F le quintal à 16,50 F le quintal. L'adjudication est faite pour la durée d'un an avec une caution à fournir. Antoine Brun et les frères Guingard perpétuent, par les Montaigne, des lignées fort anciennes de cette corporation des bouchers montbrisonnais.

*

**

Cette incursion sommaire dans le monde des marchands bouchers de Montbrison met au jour des aspects de la vie quotidienne des gens sous l'Ancien Régime. Le commerce de la viande de boucherie, produit de luxe pour un grand nombre, n'en avait pas moins mis en place une corporation, une « caste », bien close, aisée et influente depuis des temps reculés, comparable à d'autres, d'autant qu'au 17^e siècle comme au 18^e les bouchers de cette ville y joignaient souvent une activité de poissonnier⁸. De véritables dynasties eurent ainsi la haute main sur ce commerce de bouche dont les fournitures ne cessèrent de croître avec la demande.

« Entrer en boucherie » s'apparentait un peu à prendre place au sein d'un groupe réservé et particulier où les épousailles se réalisaient souvent entre membres issus du groupe. Si ceux de la judicature et les fonctionnaires royaux tenaient, chez nous, le haut du pavé, il n'en restait pas moins que dans la vie de la cité les bouchers occupaient une place que l'on ne saurait sous-estimer.

Une « aura » très particulière, difficile à définir, faite de crainte, de répulsion, d'ascendance certaine sur le commun peuple, et d'une considération réelle, portait les maîtres bouchers à une place à part dans la ville, place déjà occupée dans bien des civilisations anciennes, place conservée dans l'univers du merveilleux⁹. Peut-être aussi cette « aura » est-elle le fruit de cette aptitude à côtoyer la brutalité, le sang, la mort provoquée ?... Le parcours même de notre histoire de France ne fait-il pas apparaître le rôle joué par certains d'entre eux¹⁰. Et quelle cité, riche de passé, n'a pas encore de nos jours sa rue des Bouchers ou de la Boucherie ? Bien des Montbrisonnais n'ont garde d'oublier que durant de longues années les marchands bouchers de leur ville, au seuil du 19^e siècle, avaient leurs abattoirs et échaudoirs dans ce qui restait des bâtiments de l'antique église Saint-André désaffectée (actuelle rue Emile-Reymond). La mutation quelque peu radicale qui se déroule sous nos yeux donne à ce corps de métier un visage nouveau, visage qui ne saurait cacher le rien de nostalgie qui réapparaît au rappel de l'existence lointaine de la *corporation et confrérie des marchands bouchers de Montbrison*.

Jean Guillot

⁸ Location d'étang, du 10 janvier 1694 : *Messire Benoît Giraud, recteur de l'hôpital de Chandieu loue à Thomas Brun, marchand boucher à Montbrison 3 étangs : le grand Avallon, l'estang Donnus, l'estang du coing, pour 6 ans au jour de Carême pour 130 £ versées à Pâques... Laissera les 3 en bon état*, Challaye, notaire royal.

⁹ Cf. la légende de saint Nicolas et les contes et récits avec, notamment, le personnage de l'Ogre au couteau.

¹⁰ Qui n'a le souvenir scolaire de la révolte conduite par Simon le Coustelier dit Caboche (1413) qui, excédé par l'incurie des « grands », prit la tête des écorcheurs et bouchers de la capitale.

Notons la triste conjoncture qui associe le massacre et la Saint-Barthélémy en 1572 sans oublier l'action de Louis Legendre, boucher à Paris, membre du club des Cordeliers, qui participa à toutes les grandes journées révolutionnaires (notamment celle du 20 juin 1792, prise des Tuileries), fut député montagnard à la Convention, rompit ensuite avec Robespierre en 1793 puis dirigea la réaction thermidorienne.

Quelques prix

Prix moyen des bovins

1650-1660 : une vache : 18 à 20 £, un bœuf : 30 à 40 £.
1680-1690 : une vache : 15 à 25 £, un bœuf : 25 à 35 £.
1760-1770 : une vache : 30 à 50 £, un bœuf : 35 à 60 £.
1780-1790 : une vache : 40 à 75 £, un bœuf : 60 à 100 £.

Mais aussi

1682 : une brebis : 30 sols
un carton de seigle : 15 sols.
1767 : un agneau : 40 sols. .
un carton seigle : 7 sols ;
1771 : 1 mouton : 3 £ 12 sols.
un chevreau : 25 sols
un carton de seigle : 59 sols
un café Moka : 38 sols la livre
1800 : un mouton : 4 à 6 £.

Quelques dynasties de bouchers montbrisonnais

Bouchers figurant dans les actes du (en italique pour ceux qui signent à l'acte) :

25 août 1682	7 mai 1767	16 juin 1771	23 janv. 1777	25 vend. An 8
<i>Guillaume Attendu</i>	<i>Damien Attendu</i>	<i>Damien Attendu</i> <i>Benoîte Peillon</i>	<i>Damien Attendu</i>	
<i>Thomas Attendu</i>	<i>Jeanne Attendu</i> <i>vve Claude Thiers</i>	<i>Jeanne Attendu</i> <i>et Laurent Charret</i>		
<i>Mathieu Freidère</i>	<i>Jean Freidère</i>	<i>Jean Freidère</i> et sa <i>sœur Magdelaine</i>		
<i>Claude Grange</i>	<i>Antoine père</i> <i>Antoine fils</i> <i>Hubert Grange</i>	<i>Antoine Grange</i> fils <i>Antoinette Chazal</i>		
	<i>Benoist Guingard</i>	<i>Antoinette Montaigne</i> <i>vve Benoist Guingard</i>		<i>Claude et Jean</i> <i>Guingard</i>
<i>Fleury Barjon</i>	<i>Jeanne Barjon</i> <i>vve Claude Chève</i>			
<i>François Montaigne</i>	<i>Antoinette Montaigne</i> <i>vve Benoist Guingard</i>			
<i>Benoist Thiers</i>	<i>Benoist Thiers</i> fil			

Un républicain montbrisonnais

Henri Bernard (1822-1854), héros romantique

Les Montbrisonnais connaissent Martin Bernard dont le nom a été donné à une rue - qui était autrefois, dans la vieille ville, la grande rue - et auquel nous avons consacré une étude¹. Ils connaissent moins le nom et la personnalité de son jeune frère, Henri Bernard, mort à trente ans : pourtant, la nouvelle de cette mort fut ressentie unanimement comme une perte par les républicains. La jeunesse du militant républicain lui donna une auréole de héros romantique.

Le destin d'Henri Bernard s'était joué en 1842 alors qu'il avait vingt ans. Il était allé rendre visite à son frère Martin, au Mont-Saint-Michel, alors prison d'Etat. Martin Bernard, comme Barbès et Blanqui, était emprisonné, à la suite de sa condamnation à la déportation perpétuelle par la Cour des Pairs qui avait jugé les dirigeants de l'insurrection de 1839. En novembre 1842, Martin Bernard reçut la visite de son plus jeune frère, Henri, qui avait à peine vingt ans et qu'il n'avait pas revu depuis 1837, date de son dernier voyage à Montbrison. Martin Bernard : « Quelle ne fut pas ma surprise [...] lorsque, conduit dans le cabinet du directeur, je me trouvai en présence d'un jeune homme de haute taille qui me sauta au cou avant que je l'eusse reconnu. L'écolier qui, quelques années avant, me regardait avec une sorte de respect, me serrait dans ses bras avec une affection fraternelle et égalitaire »².

Avec l'enthousiasme de la jeunesse, Henri Bernard avait adhéré passionnément aux idées républicaines de son frère et avait conçu pour le « martyr de la liberté », une grande et juvénile admiration. Aussi avait-il fait le projet de s'installer près du Mont-Saint-Michel afin de pouvoir rendre plus souvent visite à son frère : il avait trouvé une place chez un imprimeur de Saint-Malo³. Avec le romantisme de son âge, il se promettait « avec enthousiasme », pour parvenir au Mont, de « traverser à pied » les grèves, « malgré le danger »⁴.

Lors de son séjour à Saint-Malo, Henri Bernard avait fait le pèlerinage du Grand-Bé, l'îlot où Chateaubriand avait décidé qu'il serait inhumé⁵. Henri Bernard a laissé un récit de cette visite au Grand-Bé : « Je n'ai passé à Saint-Malo que quelques semaines et il me semble que j'y ai vécu des années : ce pays a pris place dans mes plus chers souvenirs. Je comprends le vœu de Chateaubriand. Il y a dans son désir [...] plus que le sentiment de l'homme qui aime à être enseveli au lieu où il est né ; il y a le sentiment du poète qui rêve à une nature où il a puisé le secret de son inspiration »⁶.

Le Mont-Saint-Michel, les remparts de Saint-Malo et le Grand-Bé : ce sont pour les membres de cette « génération romantique »⁷, qui a le goût et l'ambition de l'écriture, des lieux chargés de symboles. Là rencontre avec Martin Bernard, le frère admiré qui lui a tant parlé de Barbès, représente, elle, le combat pour

¹ Claude Latta : *Un républicain méconnu : Martin Bernard (1808-1883)*, Saint-Etienne, Centre d'Etudes Foréziennes, 1980.

² Martin Bernard : *Dix ans de prison au Mont-Saint-Michel et à la citadelle de Doullens*, Paris, Pagnerre, 1861, p. 214.

³ *Idem*, p. 215.

⁴ *Ibidem*.

⁵ Chateaubriand est mort en 1848 mais le lieu de son tombeau était déjà choisi.

⁶ Henri Bernard : « Souvenirs de voyage, 1842. Saint-Malo, à propos du tombeau de Chateaubriand », *Journal de Montbrison*, 21 et 24 septembre 1848 et brochure, Montbrison, Bernard aîné, 1848, p. 15.

⁷ Nous reprenons volontairement l'expression employée par Jean-Claude Caron : *Généralités romantiques, les étudiants de Paris et le quartier latin (1814-1851)*, Paris, Armand Colin, 1991.

la République. L'épisode, au-delà de son romantisme, nous renvoie à quelques questions : comment un jeune homme des années 1840 devient-il républicain ? Comment, en 1848, vit-il la contradiction qui existe toujours entre la Révolution et, celle-ci ayant triomphé, la nécessité d'établir un nouvel ordre ? Comment enfin, après 1851, survivre à l'échec de la République ?

Une famille d'imprimeurs républicains

Henri Bernard⁸ était né à Montbrison le 14 novembre 1822, fils de Charles Bernard, imprimeur-libraire, et de Jeanne Durand. Son père, originaire de Thiers, avait été soldat dans les armées de la Révolution puis s'installa comme imprimeur-libraire à Montbrison. Il épousa Jeanne Durand qui, après la mort de son mari en 1826, éleva courageusement ses enfants, tout en s'occupant de l'imprimerie-librairie de la Grande-Rue. Ses enfants gardaient, après sa mort, une grande vénération pour leur mère dont ils avaient admiré le courage en 1815, au moment de l'*Invasion*. La famille Bernard était donc nourrie d'un patriotisme qui trouvait sa source dans le souvenir des guerres de la Révolution et dans celui de l'humiliation de 1815.

Henri Bernard était le dernier d'une famille de cinq enfants : Michel (1806), Martin (1808), Auguste (1811), Elise (1815) et Henri (1822). L'existence de cette fratrie est très importante pour comprendre Henri Bernard. Chez les Bernard, on a le sens de l'effort, l'amour du métier d'imprimeur, le goût de l'instruction, des idées républicaines et un patriotisme ombrageux. Il est, en outre, le petit dernier, beaucoup plus jeune que ses frères et sœur, et on met en lui de grandes espérances...

Les frères d'Henri Bernard ont joué un rôle important dans sa vie, par l'affection et l'exemple qu'ils lui ont donné, par leur goût de l'écriture et par leurs idées républicaines :

- Michel Bernard avait repris l'imprimerie paternelle et devint rapidement un notable : imprimeur-libraire, directeur du *Journal de Montbrison*, poète, fondateur de la bibliothèque municipale et du musée ; républicain et membre de la loge maçonnique dont il sera Vénérable.

- Martin Bernard était compositeur d'imprimerie à Paris. D'abord gagné aux idées saint-simoniennes, il s'engagea rapidement dans le mouvement républicain, militant dans les sociétés secrètes qui tentaient d'organiser les ouvriers parisiens et qui conspiraient contre Louis-Philippe. En 1839, il fut avec Blanqui et Barbès – dont il était l'ami le plus cher, le fidèle « second » - l'organisateur de l'insurrection des « Saisons ». C'est lui que son frère Henri alla voir au Mont-Saint-Michel en 1842.

- Auguste Bernard devint, à Paris, correcteur à l'Imprimerie Nationale et participa aux combats de Juillet 1830. Passionné d'histoire, il publia, dès 1835, la première *Histoire du Forez* rédigée d'après des documents. Il eut une grande carrière d'érudit, ami des principaux historiens de son temps⁹.

Dans cette extraordinaire famille, on manifestait une grande solidarité qui s'exprime dans une immense correspondance qui a été conservée¹⁰. Michel et Auguste envoient livres, colis et argent à Martin lorsqu'il est en prison, lui écrivent régulièrement et vont le voir une ou deux fois par an. Ils s'occupent d'Henri et de ses études, sont fiers de sa réussite scolaire.

⁸ A l'état civil, il est enregistré sous les prénoms de *Jean Henri*. Mais Henri était son prénom usuel et il signait parfois Henry. Nous avons finalement adopté, pour son prénom, l'orthographe *Henri*.

⁹ Nous nous permettons de renvoyer le lecteur à notre étude : Claude Latta : « Auguste Bernard (1811-1868) », *Aspects de l'archéologie française au XIXe siècle*, Actes du colloque international de la Diana, 14-15 octobre 1995, publiés par Pierre Jacquet et Robert Périchon, *Mémoires et documents de la Diana*, tome 28, Montbrison, 2000, p. 165-190.

¹⁰ Auguste Bernard a légué à la bibliothèque municipale de Saint-Etienne les 26 volumes reliés de sa correspondance, classée par ordre chronologique. Correspondances croisées : Auguste Bernard gardait souvent les brouillons de ses lettres.

Le séminaire et l'atelier

Henri Bernard fit, de 1836 à 1840, de bonnes études au petit séminaire de Montbrison qui avait remplacé le collège impérial. Il n'était entré dans l'établissement qu'à 14 ans – avait-il été précédemment malade ? - mais rattrapa rapidement son retard. Nous avons retrouvé les appréciations qui étaient portées par ses maîtres sur l'élève Henri Bernard : en 6^e et 5^e – les deux classes furent faites en une seule année - « les leçons sont très bien sues », « les explications très bien travaillées », les devoirs « soignés » ; le jeune élève est « attentif » et « répond bien »¹¹. En 4^e, les appréciations continuent d'être très bonnes et le travail régulier.

Au 3^e trimestre de l'année scolaire 1838-1839, Henri Bernard est absent : est-il malade ? faut-il y voir les effets du trouble dans lequel toute la famille fut jetée par l'arrestation puis par la condamnation de Martin Bernard ? Les Bernard n'étaient-ils pas alors, dans une petite ville conservatrice, mis au ban de la société locale ? La mère de Martin était littéralement malade d'inquiétude. Auguste était persuadé que son frère serait condamné à mort et exécuté. Le jeune Henri, qui avait 17 ans, fut très marqué par la condamnation de son frère.

Sur le plan de son avenir ses frères se demandaient si Henri devait continuer ses études ou entreprendre, comme ils l'avaient fait eux-mêmes un apprentissage de compositeur ou de correcteur d'imprimerie. Michel souhaitait en faire un bachelier, Auguste penchait pour l'autre solution¹². Finalement, à la rentrée suivante, Henri reprit ses études. Il sauta la classe de 3^e et entra directement dans la classe des *humanités*¹³. Cette période de formation intellectuelle est importante dans la vie du jeune homme qui acquiert une bonne culture classique, aime écrire et s'intéresse à l'histoire.

En 1840, Henri, qui avait 18 ans, quitta le petit séminaire : il manifesta plus tard un anticléricalisme qui peut faire penser qu'il ne supportait plus l'enseignement de cet établissement dans lequel il fallait, de plus, obligatoirement être pensionnaire. D'autre part, son âge ne lui permet plus d'entrer dans un lycée¹⁴. En tout cas, à partir de 1840, il est compositeur dans l'imprimerie de son frère aîné. Dès le début, Henri Bernard, même s'il regrettait de n'avoir pas poursuivi ses études¹⁵, aima ce métier d'imprimeur. Son frère Michel écrit à Auguste : « Henri est à l'imprimerie depuis trois semaines, il a beaucoup de dispositions et paraît se plaire à sa nouvelle condition ».

Le voyage au Mont-Saint-Michel

En 1842, ce fut le voyage au Mont-Saint-Michel et à Saint-Malo qui nous a servi d'*ouverture*. Lorsque Henri avait annoncé à son frère son intention de s'installer à Saint-Malo, Martin fut proche d'accepter cette solution puis refusa : « Je dus opposer l'autorité de mon âge à l'accomplissement de ce projet qui n'allait à rien moins qu'à [me] sacrifier le temps le plus précieux de sa jeunesse [...] J'obtins de lui qu'il ne restât que six jours au Mont-Saint-Michel pendant lesquels il put me faire six visites »¹⁶.

¹¹ Archives du collège privé Victor-de-Laprade de Montbrison qui occupe les locaux de l'ancien petit séminaire.

¹² Lettre de Michel à Auguste, 14 octobre 1839, lettre d'Auguste à Michel, février 1840, B.M. de Saint-Etienne, Correspondance d'Auguste Bernard. Les lettres des frères Bernard que nous citons dans cette étude sont extraites de cette correspondance.

¹³ Les *Humanités* correspondaient à notre classe de seconde, la *Rhétorique* à la 1^{ère}, la *Philosophie* à la classe de terminale.

¹⁴ Plusieurs lettres d'Auguste et de Michel Bernard évoquent cette question.

¹⁵ Henri Bernard eut, plus tard, la volonté opiniâtre de reprendre ses études et parvint jusqu'au doctorat en droit. Cf. *infra*.

¹⁶ Martin Bernard, *op. cit.*, p. 214-215.

Peu de temps après son retour à Montbrison, Henri Bernard s'installa à Paris¹⁷ : il était traditionnel chez les Bernard d'aller parfaire leur formation professionnelle dans la capitale et surtout, Henri Bernard avait décidé de s'engager dans le mouvement républicain dont Paris était évidemment le centre.

L'amitié de Barbès

Nous connaissons la période 1842-1848 de la vie d'Henri Bernard à la fois par la correspondance de ses frères mais surtout par les lettres qu'il recevait de Barbès¹⁸ qui, très malade¹⁹, avait été transféré du Mont-Saint-Michel à la prison de Nîmes. Henri Bernard servit d'abord d'intermédiaire entre son frère Martin et Barbès qui, grâce à la complicité de ses visiteurs nîmois²⁰, lui confiait argent, lettres, colis et livres à faire passer à Martin et aux détenus de Doullens où les républicains avaient été transférés. Puis une véritable amitié se développa entre le prisonnier de Nîmes et le jeune ouvrier imprimeur. Barbès, très isolé, confiait à Henri, avec lucidité, les inquiétudes que lui donnaient l'état de délabrement de sa santé et sa tendance au repliement sur lui-même. Barbès avait le sentiment douloureux d'être oublié et il écrivait en 1846 à Henri : « l'opinion nous oublie » et « il ne s'élève nulle marque de sympathie pour nous ».

Barbès essayait aussi, avec un sentiment de « fraternelle paternité », d'encourager et de conseiller Henri qui, en dehors de son travail, suivait, à Paris, les cours de droit. Il l'encourageait dans ses ambitions littéraires, évoquait « une aptitude, des dispositions essentielles pour le travail des lettres », pensait qu'il deviendrait « un littérateur au service du peuple ». Barbès lui conseillait : « Lisez, écrivez surtout, pour vous seul d'abord si vous voulez. »²¹. Barbès lui conseillait aussi de continuer à fréquenter, comme il le faisait, le salon de Lamartine : « le maître de maison [...] est une noble nature »²². Lorsqu'il apprend la mort de la mère d'Henri, en 1847, Barbès envoie à Henri une lettre dans laquelle on mesure son amitié ; Barbès affirme à cette occasion, au-delà des religions qu'il récuse, sa croyance à l'immortalité de l'âme : « Elle [sa mère] a recommencé déjà sa vie dans un monde moins limité et meilleur, et vous lui devez d'accomplir votre tâche sur cette terre comme elle a accompli la sienne »²³.

C'est par une lettre de Barbès que nous apprenons aussi qu'Henri Bernard est allé à Boussac en 1846. Avec l'aide financière de George Sand, le théoricien socialiste Pierre Leroux avait installé à Boussac, dans la Creuse, une imprimerie coopérative et publiait revues et brochures. On avait demandé à Henri Bernard de venir s'installer à Boussac : « ceci est un signe de Dieu - lui écrit Barbès - il faut accepter, accepter bien vite »²⁴. Henri, cependant, n'est pas resté à Boussac. Nous ne savons pas pourquoi. Mais les commentaires de Barbès nous indiquent dans quelle estime il tenait Pierre Leroux et combien il trouvait intéressante son entreprise.

En 1847, Henri Bernard se rend, pour la première fois, en Angleterre : moment important. Il est chargé de faire le lien entre les exilés et les républicains de France ; Barbès se rappelle au bon souvenir de deux « anciens » des insurrections parisiennes : Meillard, l'un des chefs des *Saisons* en 1839 et Berrier-Fontaine, devenu médecin en Angleterre, ancien insurgé de 1834, arrêté et traduit devant la Cour des Pairs. Il s'était

¹⁷ Il résidait au 13 de la rue Mazarine, dans le quartier de Saint-Germain-des-Prés.

¹⁸ Archives privées consultées par l'auteur. Les lettres adressées par Barbès à Henri Bernard de la prison de Nîmes ont été publiées par nos soins. Claude Latta : « Lettres d'Armand Barbès à Henry Bernard (1843-1847) », *Bulletin du Centre d'Histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen - Roussillon*, Université Paul-Valéry-Montpellier-III, n° 41, décembre 1987, p. 2-18.

¹⁹ Il était probablement atteint de laryngite tuberculeuse.

²⁰ Les conditions de détention étaient beaucoup moins sévères à Nîmes qu'au Mont-Saint-Michel. Le docteur Pleindoux, de Nîmes, était l'un des principaux « correspondants » de Barbès.

²¹ Lettre de Barbès à Henri Bernard, 18 octobre 1847, citée par C. Latta, art. cit., p. 17-18.

²² Lamartine était intervenu en 1839 pour demander la grâce de Barbès.

²³ Lettre de Barbès à Henri Bernard, 30 janvier 1847, . C. Latta, art. cit., p. 13.

²⁴ Lettre de Barbès à Henri Bernard, 25 octobre 1846, document. cit.

évadé de Sainte-Pélagie en 1835 et Barbès avait été, de l'extérieur, l'un des organisateurs de cette rocambolesque évasion.

1848 : la révolution et le pouvoir

1848 : Henri et Auguste Bernard sont, à Paris, sur les barricades. La révolution de Février installe la République. Les trois frères de Martin Bernard font, dans l'année 1848, tout leur possible pour l'aider dans son action politique. Michel prépare à Montbrison l'élection de son frère à la Constituante. Auguste était allé lui-même à Doullens²⁵, muni d'un ordre écrit de Louis Blanc, faire libérer Martin et ses compagnons ; dans les semaines qui suivent, il sert d'intermédiaire entre Martin, nommé à Lyon, et le gouvernement provisoire. Quant à Henri, il devient le secrétaire de Martin, nommé Commissaire général du gouvernement provisoire dans les départements du Rhône, de la Loire, de la Haute-Loire et de l'Ardèche et résidant à Lyon où il remplace Emmanuel Arago. Avant d'accepter, Martin Bernard avait consulté Barbès qui souhaitait rester à Paris mais ne chercha pas à dissuader Martin d'accepter ce poste difficile : « Nous cherchâmes sincèrement dans quelle voie nos services pourraient être le plus utiles à la République »²⁶.

Martin Bernard, accompagné d'Henri, visita d'abord les départements qui lui étaient confiés. Il reçut à Montbrison un accueil triomphal et étonnant : banquet, discours et illumination de la ville. Dans les événements qu'il observe, Henri Bernard manifeste à la fois beaucoup de lucidité politique et de sensibilité humaine :

- Lucidité : au-delà de « l'illusion lyrique » qui se manifeste en province comme à Paris, il observe l'inquiétude de la bourgeoisie conservatrice. Il décrit à Montbrison « la haine » et le « petit esprit » d'une bourgeoisie qui ne pense qu'à « conserver influence et pouvoir », qui craint « la Garde nationale » ; il dénonce l'opposition du clergé qui fait campagne contre Martin Bernard.

- Sensibilité : lorsqu'ils sont au Puy, quelques jours auparavant, Martin et Henri ont appris la publication du *document Taschereau* qui met en cause Blanqui, présenté comme un délateur. Henri Bernard est « bouleversé » et écrit « j'apprends que Blanqui est perdu ». Sa prise de position est, on le voit, beaucoup plus nuancée que celle de Barbès. Martin Bernard note lui-même, en parlant de Blanqui : « Je ne le crois pas un vrai mouchard » (5 avril 1848).

Lyon ou le maintien de l'ordre républicain

Lorsque Martin et Henri arrivèrent à Lyon le 14 avril, la situation était très difficile. Les Voraces, « citoyens armés de la Croix-Rousse », s'agitaient. Les autorités militaires et judiciaires poussaient à la répression. Martin Bernard réussit, avec sang-froid, à maintenir l'ordre, en usant à la fois de l'autorité et de l'art du compromis. Les ouvriers lyonnais avaient confiance en lui parce qu'il était le « martyr du Mont-Saint-Michel » et le « compagnon de Barbès ». Aux côtés de son frère, Henri Bernard a joué un rôle essentiel de conseiller et de négociateur.

Le 15 mai 1848, c'est à Paris l'échec de la manifestation des clubs et l'arrestation de Barbès : la nouvelle bouleversa Martin et Henri Bernard qui ne cessaient « de penser à ce pauvre Barbès et de déplorer le sort affreux où il s'est jeté »²⁷. A Lyon, la situation était également très tendue. Sept ouvriers, dont la culpabilité n'était d'ailleurs pas établie, avaient été arrêtés pour « bris et incendie de métiers » : les Voraces s'étaient emparés de la mairie de la Croix-Rousse et commençaient à édifier des barricades. Martin Bernard reçut une « députation » des ouvriers et, selon le témoignage d'Henri, promit de faire examiner par la justice « dès le lendemain », et dans le sens de la clémence, le cas des ouvriers arrêtés. Henri Bernard écrit : « Nous

²⁵ En 1844, les prisonniers politiques du Mont-Saint-Michel avaient été transférés à Doullens, en Picardie.

²⁶ Martin Bernard, *op. cit.*, p. 293.

²⁷ Lettre d'Henri à Auguste Bernard, 23 mai 1848.

passâmes la nuit [dù 17 au 18] dans des angoisses impossibles à rendre, causées moins par la crainte d'une lutte que par la connaissance de l'acharnement avec lequel elle serait conduite »²⁸. Martin Bernard se heurta à l'attitude inflexible des autorités judiciaires qui refusaient toute libération et jouaient l'affrontement. Les Voraces s'emparèrent, à titre d'otage, d'un magistrat, le substitut Tabouret qui fut traîné à la Croix-Rousse. L'insurrection pouvait éclater d'un moment à l'autre. Martin Bernard, passant outre à une décision de justice, prit alors la décision de faire libérer les ouvriers arrêtés afin « d'assurer la tranquillité publique » (18 mai 1848).

Henri Bernard fut chargé de faire libérer les ouvriers arrêtés et se rendit personnellement à la prison pour faire exécuter l'arrêté que son frère venait de prendre. Lorsque la libération fut acquise, il prit la parole pour calmer la foule. Il écrit que son but fut « d'emmener les turbulents qui entouraient le Palais [de Justice] » et de les empêcher « qu'ils [lui] fissent un triomphe »²⁹. Puis, courageusement – car l'émeute grondait – Henri Bernard monta à la Croix-Rousse, qui était pratiquement en état d'insurrection, pour parlementer avec les Voraces et obtenir la libération de Tabouret. Quelques heures plus tard, son élargissement ramenait le calme.

Martin Bernard a résumé son attitude dans une lettre à son frère Auguste : « Il me fallait tirer sur le peuple. Les conséquences auraient été atroces. J'ai préféré faire un coup d'Etat »³⁰. Henri Bernard avait montré, aux côtés de son frère, de véritables qualités de courage et de sang-froid.

Sous-préfet du Vigan (Gard)

Après son retour à Paris, Martin, qui avait été élu Représentant du peuple, recommanda son frère pour un poste de sous-préfet³¹. Le lendemain Henri Bernard était nommé sous-préfet du Vigan (Gard), petite ville située au pied des Cévennes. Le jeune homme de 26 ans, l'ancien ouvrier imprimeur, s'installa dans l'ancien hôtel des comtes d'Assas, devenu depuis 1845, la sous-préfecture³². Son préfet, M. Chanal le dit « actif, très capable » ayant « une manière intelligente et énergique de faire exécuter les lois » ; il a de « bonnes relations avec les fonctionnaires et a su s'imposer ». Bref, il « a de l'avenir »³³. La presse républicaine vante, de son côté, le savoir-faire du jeune sous-préfet qui a su se faire apprécier de tous. *Le Républicain du Gard* écrit après sa révocation : « dévoué corps et âme à la cause démocratique », Henri Bernard « travaillait constamment à la faire aimer » ; il étudiait « avec soin toutes les améliorations possibles » et visita toutes les communes de son arrondissement, « intervenant dans toutes les divisions qui troublent les communes pour les pacifier »³⁴. *L'Echo des Cévennes*, qui exprime généralement des opinions « modérées », écrit de son côté qu'il avait acquis « l'estime et l'affection de tous »³⁵.

La crise économique avait durement frappé les ouvriers, déçus par la République : Henri Bernard organisa la solidarité des habitants. Il y eut beaucoup d'abstentions lors des élections municipales d'août 1848, ce qui permit le retour des notables de la monarchie de Juillet à la mairie³⁶. A la veille des élections présidentielles, le sous-préfet, montrant le sang-froid qui avait déjà été le sien à Lyon, réussit à éviter un affrontement violent entre partisans et adversaires de Louis-Napoléon Bonaparte³⁷.

Ainsi Henri Bernard fut-il, dans ses fonctions de sous-préfet, à la fois l'homme de l'ordre républicain, de la conciliation et de l'action *sur le terrain*. Ses engagements en faveur de la République avaient été

²⁸ Lettre d'Henri à Auguste, 22 mai 1848.

²⁹ Lettre d'Henri à Auguste Bernard, 28 mai 1848.

³⁰ Lettre de Martin à Auguste Bernard, 27 mai 1848.

³¹ Archives Nationales (A.N., F 1b/ I / 156 / 18, dossier personnel d'Henri Bernard, sous-préfet, lettre de Martin Bernard au ministre de l'Intérieur, 23 juillet 1848.

³² P. Gorlier : *Le Vigan à travers les siècles*, Le Vigan, 1981, p. 274.

³³ A.N., F 1b / I / 156 / 18, dossier cit.

³⁴ *Le Républicain du Gard*, 31 janvier 1849.

³⁵ *L'Echo des Cévennes*, 5 février 1849.

³⁶ P. Gorlier, *op. cit.*, p. 283.

³⁷ Lettre d'Henri à Auguste Bernard, 19 décembre 1848.

cependant trop marqués pour qu'il ne fût pas victime de la vague de destitutions qui déferle après l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte. Le 24 janvier 1849, Henri Bernard fut révoqué. Il quitta Le Vigan avec un certain panache, faisant afficher sur les murs de la ville un long *Adieu aux habitants du Vigan* qui était une apologie de la « sainte République », « gouvernement de la Justice », seule capable de faire triompher l'Égalité et la Fraternité et ayant mission « d'unir les peuples de l'Europe »³⁸.

La maladie

Après sa destitution du poste de sous-préfet du Vigan, Henri Bernard reprit son travail d'ouvrier imprimeur à Paris. Le travail de nuit dans l'imprimerie d'un journal lui donnait le temps de se livrer de jour à ses activités politiques. Il alla à plusieurs reprises en Angleterre : en octobre 1850, en juillet-août 1851. Il servait de lien entre les républicains de l'exil et ceux de France³⁹. Au printemps de 1851, Henri, épuisé par tant de travaux, mangeant et dormant mal depuis des mois, tomba gravement malade. Henri était à la fois atteint de gastrite et de tuberculose pulmonaire et, refusant d'admettre qu'il était malade, ne se soignait guère.

En novembre 1850, Henri Bernard trouva refuge et repos à Fourtou, chez Claude et Augusta Carles, le beau-frère et la sœur de Barbès qui l'accueillaient comme l'enfant de la maison. En février 1852, très fatigué, il céda aux supplications de ses frères et accepta d'aller passer quelque temps à Montbrison pour se reposer. Mais le séjour forézien ne dura que trois mois. Auguste à Martin : « Je n'ai pas été moins abasourdi que toi par la lettre où Henri m'apprenait son départ de Montbrison... Le véritable motif de ce départ est, suivant moi qu'Henri est aussi malade au moral qu'au physique et qu'il ne peut rester nulle part, ne se trouvant jamais bien où il est. Le voilà qui veut reprendre son Droit. J'ai eu beau lui dire qu'il ne devait penser qu'à [...] sa santé [...] C'est inutile »⁴⁰.

Une thèse de droit

Henri Bernard se rendit d'abord chez ses amis Mercédès et Joseph Le Barbier de Tinan, à Angoulême. Il assista, en mai, au mariage d'Amélie, leur fille, puis resta chez eux jusqu'en septembre 1852 : « Je suis content de te savoir chez notre amie » lui écrit Barbès⁴¹. Mercédès de Tinan était une amie de Barbès qui était devenue aussi celle d'Henri Bernard : elle était la fille du Conventionnel Merlin de Thionville et fut la correspondante de George Sand ; elle est l'une de ces tendres et maternelles amitiés que semble avoir suscitées Henri Bernard. Il séjourna ensuite un mois chez Claude et Augusta Carles, - puis gagna Toulouse : il voulait reprendre des études de Droit.

Martin à Auguste : « Je ne te dirais pas que la dernière lettre d'Henri soit absolument rassurante, je crois qu'il ne faut désespérer de rien. Le voilà à Toulouse dans un assez bon climat, entouré de bons amis et à même de satisfaire, grâce à vos sacrifices, le satané but qu'il poursuit avec tant d'acharnement »⁴². Henri tendait, en effet, toute sa volonté dans l'effort intellectuel qu'il s'imposait et qui était sans doute une manière de nier la maladie et de parier sur l'avenir. Il prépara une thèse de doctorat en droit et, le 13 août 1853, soutint sa thèse⁴³. L'ouvrage, qui fut imprimé, était dédié à la mémoire de sa mère.

³⁸ *Supplément au Républicain du Gard*, 7 février 1849.

³⁹ Lettre d'Auguste à Martin Bernard, juin 1851.

⁴⁰ Lettre d'Auguste à Martin Bernard, 14 mai 1852.

⁴¹ Archives privées, lettre de Barbès à Henri Bernard, 7 juin 1852.

⁴² Lettre de Martin à Auguste, 6 novembre 1852.

⁴³ Elle comprenait quatre parties : droit romain (*De Fructuum Perceptione*), droit civil (*de la paternité et de la filiation légitime*), droit commercial (*des duplicata de la lettre de change*) et droit administratif (*de la compétence administrative en matière d'alignement*). Un exemplaire, dédicacé à son frère Michel, est à la bibliothèque de la Diana à Montbrison.

Mort à Alexandrie

Pour arriver à son but, Henri avait abusé de ses forces et n'avait même plus l'envie ou la force d'écrire à ses frères qui s'inquiétaient. Ses frères et aussi Barbès lui écrivaient souvent, lui conseillant de « se reposer », de « se résigner à moins travailler »⁴⁴. Pauvres phrases dont les auteurs eux-mêmes n'étaient pas dupes... Auguste à Michel : « Il est évident que notre pauvre frère est à son dernier terme. Cette espèce de paralysie du côté droit qu'il ressent est un symptôme des plus fatals »⁴⁵. On avait conseillé, bien sûr, à Henri un séjour sur les rives de la Méditerranée. Justement Antoine (« Tony ») Durand, un cousin d'Henri, installé comme chocolatier à Alexandrie, en Egypte, proposait de l'accueillir. Henri s'embarqua et arriva en Egypte en septembre 1853.

Martin à Auguste : « J'ai enfin reçu des nouvelles d'Henri... il m'annonce qu'il a été bien fatigué mais qu'il lui semble déjà ressentir les bonnes influences du soleil » (22 septembre 1853). Martin reprenait espoir. En fait, le mal empira rapidement. Le malade avait de la fièvre en permanence et endurait un véritable calvaire. Henri Bernard mourut à Alexandrie le 9 mai 1854 à 9 heures du matin, assisté à ses derniers instants par Tony Durand et le docteur Funel⁴⁶. Tony Durand annonce la nouvelle à Auguste : « Il est mort hier. Ses derniers moments ont été très calmes. Il est mort sans agonie. Je crois, mon cher Auguste, que, comme moi, tu t'y attendais depuis longtemps » (10 mai 1854). Henri Bernard avait refusé l'assistance d'un prêtre « d'après l'antipathie qu'il avait toujours manifestée pour ces Messieurs ». Le docteur Funel ajoutait : « nous l'avons conduit au champ du repos et comme il paraît qu'il était maçon, ... je me suis entendu avec l'ancien Vénérable de la loge d'Alexandrie pour lui faire élever un petit monument » (27 mai 1854).

Le goût de l'action et du sacrifice

Henri Bernard avait été un jeune homme qui rêvait de gloire littéraire sur l'îlot du Grand-Bé. Avec l'admiration qu'il a pour son frère Martin et pour Barbès, il découvre les vertus de la République, la nécessité de l'action et de l'organisation. Ouvrier imprimeur, il se révèle un administrateur plein de talent et de caractère, à la fois courageux et habile. Mais l'échec de la seconde République et la maladie le brisent. Sa volonté de braver la mort en terminant ses études, sa mort au soleil d'Egypte donnent à la courte vie d'Henri Bernard une fin pathétique et romantique.

Nous comprenons mieux aussi, avec Henri Bernard, ce qu'est un homme de 1848 : la croyance au rôle messianique de la France républicaine, l'attachement aux valeurs de Liberté et d'Egalité, au Droit et à l'ordre républicain qui en découle, le goût de l'action et du sacrifice, le désir de s'illustrer.

Claude Latta

⁴⁴ Archives privées, Lettre de Barbès à Henri Bernard, 1^{er} mai 1853.

⁴⁵ Lettre d'Auguste à Michel Bernard, s.d. [début 1853].

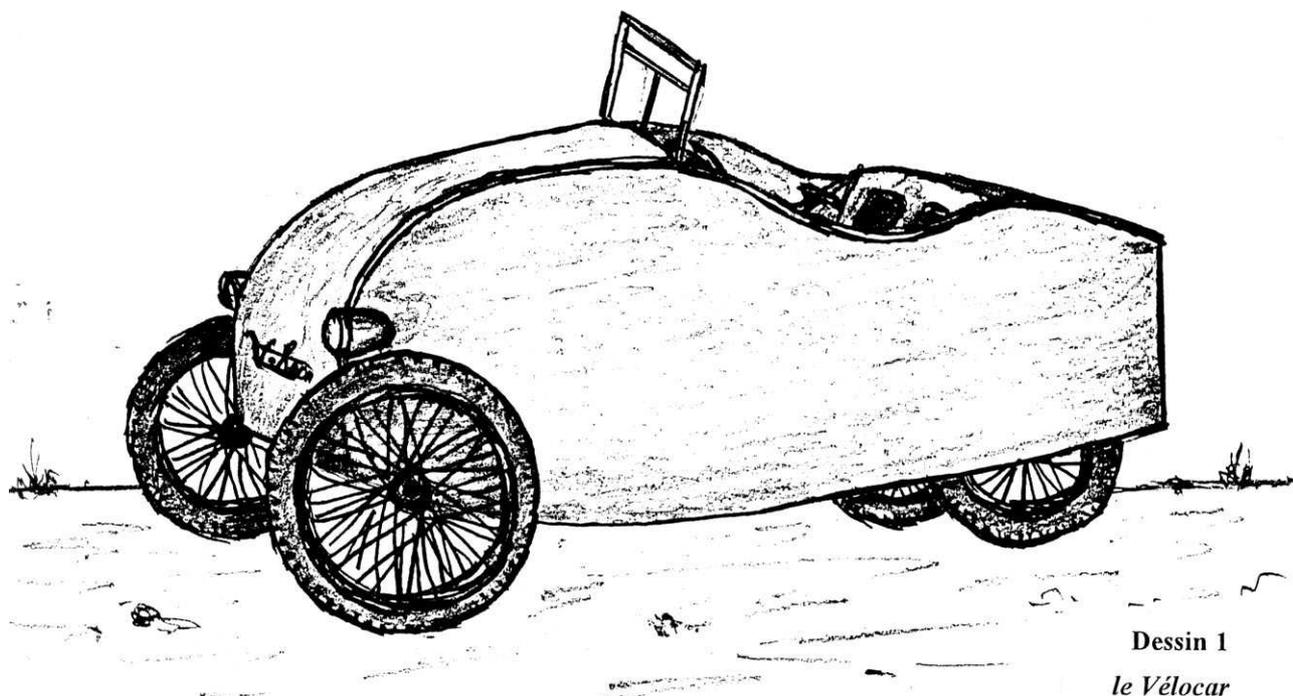
⁴⁶ Acte de décès dressé par le consul général de France à Alexandrie, ministère des Affaires étrangères, service central de l'état civil à Nantes.

Vélocar

Lorsqu'on visionne des documentaires ou actualités de la période de l'Occupation, on est surpris de voir circuler toutes sortes de véhicules. Pour pallier la pénurie d'essence, le vélo devint roi. Soudain un étrange engin à quatre roues et deux places traverse l'écran à allure soutenue. Il s'agit d'un *vélocar* ; anglicisme approprié car c'est un véhicule hybride mi-vélo, mi-automobile.

Célèbre sous l'Occupation ces voiturettes à pédales étaient construites par les établissements Charles Mochet installés 68, rue Roque-de-Fillol, à Puteaux (Seine) comme en témoigne la plaque du constructeur apposée à l'intérieur. Charles Mochet avait fabriqué de 1924 à 1930 le cycle-car C.M.

Construit pendant plus de vingt ans, dans les années 1925-1945¹, le *vélocar* est une voiturette légère à quatre roues et à deux places côte à côte. Il est mu par ses occupants au moyen de deux pédaaliers comme ceux des vélos, mais placés vers l'avant. Cette disposition plus confortable et plus rationnelle est reprise de nos jours par les cyclotouristes qui font de grands raids. Le *vélocar* est équipé d'un changement de vitesse qui permet de gravir, sans effort excessif, toutes les côtes ; prenant même l'avantage sur les vélos ordinaires grâce aux efforts conjugués de ses deux "pilotes". Le dépliant publicitaire précise que deux fortes personnes sont très à l'aise dans le *vélocar*, qu'une seule d'ailleurs peut conduire aisément.



Dessin 1
le Vélocar

¹ Un dépliant publicitaire conservé au musée Alice-Taverne d'Ambierle et aimablement communiqué par M. Bouiller cite, en référence, des courriers d'acquéreurs datés du 2 octobre 1928, du 21 juin 1930, du 8 juillet 1937 et du 19 juillet 1937.

Perfectionné et amélioré au cours des vingt années de sa production, le *vélocar* rencontre un vif succès à Paris où de nombreux exemplaires sillonnent les rues de la capitale. En province, acquis par une clientèle bourgeoise aisée (les gens du "Château"), il faisait sensation à chaque sortie. Les anciens Roannais gardent tous un souvenir précis des demoiselles Grassin² se rendant à la messe dominicale à Ouches (42) ou chez leur notaire à Roanne dans cet étrange véhicule. On peut imaginer l'émoi des populations locales dans les années 30 à l'arrivée de ces équipages, surtout lorsqu'ils étaient composés de deux femmes.

Deux modèles (au moins) subsistent dans le département de la Loire : un se trouve au musée Alice Taverne d'Ambierle provenant de la Pacaudière et un autre nous est parvenu, déniché dans une propriété de Paray-le-Monial (Saône-et-Loire).

Le cyclisme en famille à la portée de tous ! grâce au Vélocar clame le dépliant publicitaire. A l'époque, en dehors de l'automobile dont le prix d'achat et d'entretien était élevé, le vélo restait le moyen de locomotion idéal. Charles Mochet réussit un compromis entre les deux, permettant de parcourir des distances importantes dans un laps de temps réduit, sans fatigue excessive, l'effort nécessaire en fait un sport au même titre que la bicyclette. Mais une foule d'avantages distingue le *Vélocar* de la petite reine ! Plus de selle inconfortable, le *Vélocar* possède un siège banquette capitonné. Une stabilité parfaite est acquise avec ses quatre roues. Le vélocariste - néologisme créé pour l'occasion - a une position saine facilitant la respiration, contrairement au cycliste courbant le dos et diminuant, ainsi, sa capacité respiratoire. Arc-bouté sur son dossier, le vélocariste possède un point d'appui pour l'effort, alors que le cycliste doit tirer sur le guidon de sa machine, cet effort créant une fatigue supplémentaire. Les deux places côte à côte engendrent une plus grande convivialité et sociabilité : les vélocaristes peuvent bavarder et échanger leurs impressions de voyage. Un coffre spacieux permet d'emmener deux enfants ou des bagages. Enfin la carrosserie élégante, confortable et de forme aérodynamique diminue la résistance à l'air et augmente la douceur de roulement, principalement par vent de face. Familial (on peut voyager en famille avec des bagages) autant que sportif, le *Vélocar* convient aussi bien aux jeunes gens qu'aux femmes. En un mot, le *Vélocar* constitue donc le vélo idéal ! A vous d'apprécier et de juger la réalité de ces arguments publicitaires avancés par la plaquette du constructeur.

Après toutes ces qualités, passons en revue les caractéristiques techniques de ce véhicule.

La carrosserie, aux formes un peu lourdes (bien qu'annoncée élégante par le dépliant), est en contreplaqué aviation, galbée sur l'avant pour lui donner un certain aérodynamisme. Elle est soulignée par un jonc d'aluminium qui court de chaque côté et le sigle de la marque en aluminium, élégamment découpé (cf. figure 1).

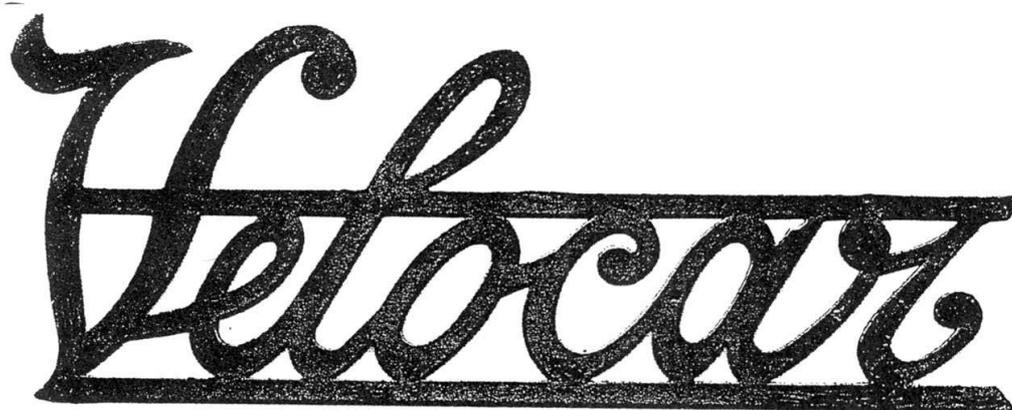
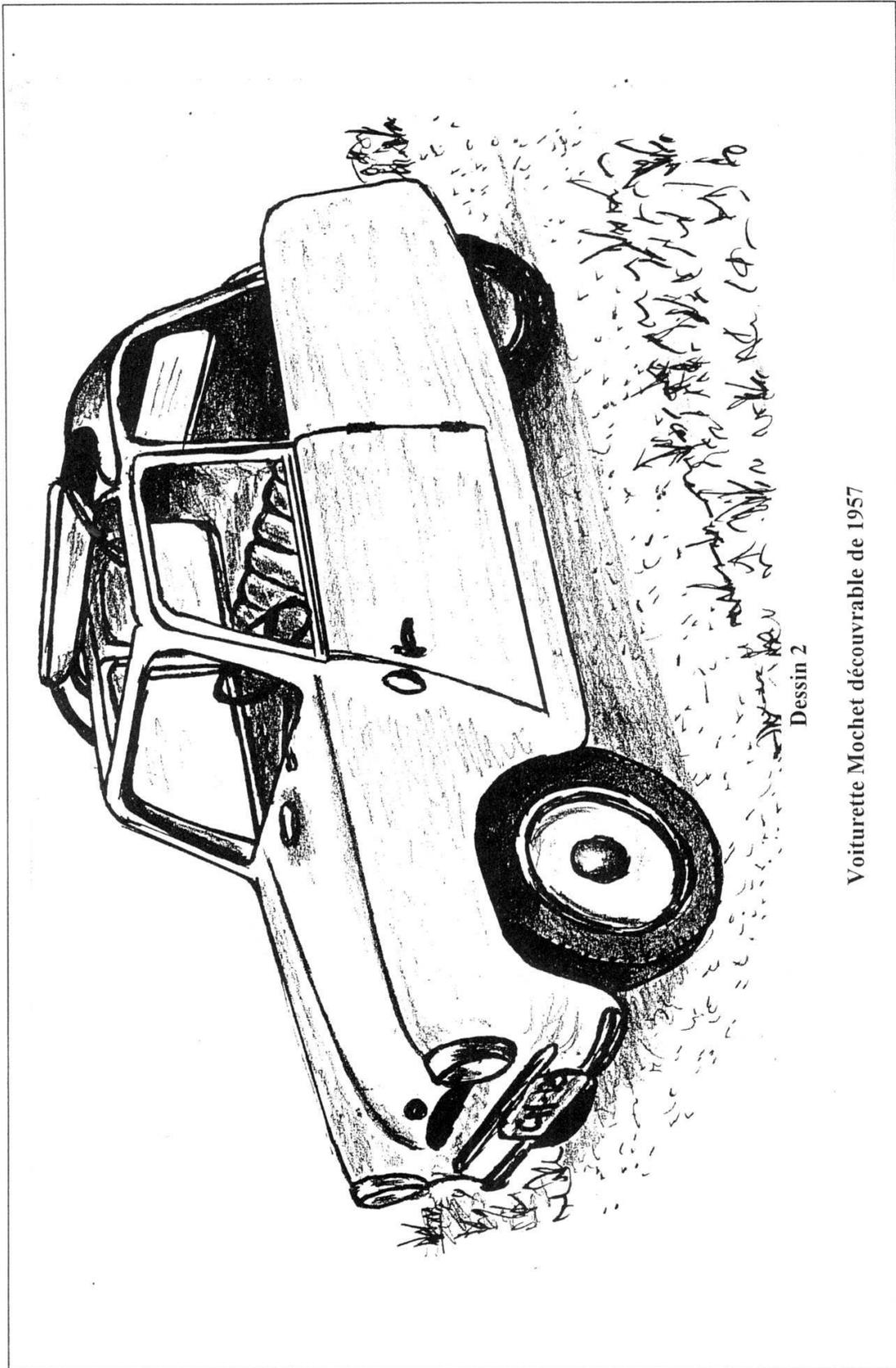


Figure 1
signe de la marque (échelle 1)

² Les demoiselles De Grassin étaient propriétaires du château d'Origny à Ouches, près de Roanne.



Dessin 2

Voiturette Mochet découvrable de 1957

Une porte, sur le côté droit, permet l'accès au siège. Cette carrosserie est montée sur un châssis tubulaire en acier étiré. Le tout est porté par quatre roues de 45 cm de diamètre équipées de pneumatiques superbailon 450 x 55. Les roues sont indépendantes et munies d'une suspension ; elles sont directrices à fusée orientable, reliées par une barre d'accouplement. Les deux roues arrière sont équipées de deux freins à tambour de grand diamètre, donc puissants. La commande de direction est analogue à un petit guidon avec macaron central reprenant le sigle de la marque qui comporte également les commandes de freinage. Les deux pédales, situés à l'avant, sont indépendants, fixés au châssis par un collier coulissant permettant leur réglage pour s'adapter aux passagers et pour la tension des chaînes. Ces chaînes traversent tout l'habitacle et deux longs cache-chaîne protègent les habits des conducteurs.

Le *Vélocar* est équipé d'un changement de vitesse, à 4 vitesses (commandé au pied) par dérailleur d'un système spécial donnant un grand écart de vitesses indispensable pour un tel engin. Les développements sont de 5,20 m, 4 m, 3,30 m et 2,60 m. Les roues arrière, motrices, sont munies de roues libres servant de différentiel et permettant de rendre indépendant chaque pédalier et d'utiliser, sans pédaler, la vitesse acquise.

D'un poids total d'environ 50 kg, le *Vélocar* a une longueur totale de 2,15 m, une largeur hors tout de 1,26 m, pour une hauteur de 1 m. La voie avant (écart entre les deux roues avant) est de 1,15 m ; les roues avant étant à l'extérieur de la carrosserie alors que les roues arrière, beaucoup plus rapprochées, sont à l'intérieur de celle-ci. L'empattement (écart entre train avant et train arrière) est de 1,55 m.

Le coffre arrière, muni, sur le dessus, de deux barres porte-bagages, a pour dimensions à sa partie supérieure 0,80 m x 0,43 m x 0,20 m et à sa partie inférieure 0,50 m x 0,43 m x 0,20 m. Le coussin du siège est capitonné simili cuir et les dossiers indépendants sont deux plaques de contre-plaqué galbées et ajourées.

Le *Vélocar* est muni d'un pare-brise et d'une capote repliable pour les intempéries. Il est équipé d'un éclairage électrique par alternateur analogue à celui d'une bicyclette avec deux phares avant. Son prix, dans les années 40, était de 4 260 F et le *Vélocar* était soumis à la taxe, comme les vélos, avec une plaque par place. Il était garanti pendant deux ans.

Accueillie au départ avec ironie et incrédulité, l'intention de Charles Mochet, consistant tout simplement à mettre deux vélos côte à côte à l'intérieur d'une carrosserie légère, connut ensuite un vif succès. Le *Vélocar* restera la production la plus marquante de ce constructeur.

Motorisée à la fin des années 40, cette voiturette reparut en 1951. En effet, Charles Mochet sortit, cette année-là, une mini-voiture : la C.M. 125 aux airs de famille flagrants avec le *Vélocar*. Cette automobile miniature était équipée d'un moteur monocylindrique Ydral à deux temps de 125 cm³ de trois chevaux et demi monté à l'arrière sur un châssis toujours tubulaire. Le freinage restait uniquement sur les roues arrière. La *Mochet* pouvait être conduite sans permis (donc précurseur en ce domaine) et se vendait bien. Fort de ce succès, Charles Mochet lança en 1953 un modèle plus ambitieux à quatre vitesses équipé de quatre freins hydrauliques et d'un moteur CEMEC plus puissant, bicylindre à plat (Flat-twin) de 750 cm³. En 1957, l'entreprise de Puteaux produisit une version économique (cf. le dessin 2), découvrable (toit en toile ouvrant) à quatre places propulsée par un moteur de 175 cm³.

Le succès de ces voiturettes automobiles, directement inspirées du *Vélocar* (châssis, dimensions, disposition des roues, avant et arrière, allure générale) ne dura guère. L'augmentation du niveau de vie mit fin à la carrière de ces petits véhicules économiques et les établissements Mochet cessèrent leur activité en 1958.

Pierre-Michel Therrat

La société des jardiniers de Montbrison

(1850-2000)

Montbrison a longtemps été une ville de jardiniers et de vigneron. Sous l'Ancien Régime les travailleurs de la terre sont nombreux dans les quartiers du Bourgneuf, de la Porcherie, du Calvaire. Ils peuplent bien évidemment les faubourgs (Saint-Jean, La Madeleine, La Croix) et les hameaux (Curtieux, Estialet...). Montbrison ressemble à un grosse bourgade rurale.

Les archives d'une des plus vieilles sociétés de la ville, celle des jardiniers, viennent d'être déposées à la Diana¹. Bien qu'incomplètes, elles permettent d'avoir une vue d'ensemble sur cette association originale qui a pris, au cours des décennies, des formes très variées et qui subsiste encore aujourd'hui.

1 - La société d'horticulture de Montbrison, survivance d'une confrérie (1850-1862)

La société d'horticulture, un modeste rameau de la Société d'agriculture de Montbrison

Le 1^{er} sep. 1850, une trentaine de jardiniers de Montbrison réunis en assemblée générale crée la *Société d'horticulture de Montbrison* et adoptent son règlement². Cette société a l'ambition de continuer, de manière officielle, l'ancienne *Société des jardiniers* qui existait sans doute depuis fort longtemps dans la ville et qui était probablement elle-même issue d'une vieille confrérie.

Parmi eux se trouvent des dirigeants de la *Société d'agriculture de Montbrison*, notamment MM. du Chevallard³, président et Michel Bernard⁴, secrétaire et trésorier de la même société qui sont nommés *syndics d'honneur*. M. de Saint-Genest, qui est un grand propriétaire foncier et le plus gros contribuable de la région, est aussi présent.

La *Société d'horticulture* est donc proche parente de la *Société d'agriculture* mais une parente pauvre qui regroupe de modestes maraîchers et arboriculteurs voire même de simples ouvriers agricoles avec les jardiniers salariés par les notables montbrisonnais. Sa composition sociologique gardera longtemps cette caractéristique.

¹ Archives déposées en 1999 par André Berger, président de la confrérie Saint-Fiacre qui est l'héritière de l'ancienne *Société des jardiniers*.

² Les 28 signataires du premier règlement sont : Barjot Jean, Barret, Berger, Bergeron, Bernard Louis, Bernard Michel (maire d'Ecotay), Bonnefois Antoine, Braly, Cautant Guillaume, Chalan Benoît, Chaland Jean, Chapuis, Claveloux fils, Claveloux père, Duchevallard, Escaille Escaille, Fournier André, Gonnard Antoine, Larbret, Maréchal Henri, Mazet Jacques, Palay aîné, Pallay Antoine, Pallay François, Rochigneux Baptiste, Rochigneux Thomas (bibliothécaire de la Diana), Saint-Genest (de), Veyrard Jean. C'est aussi la première liste des adhérents de la société.

³ Aussi membre du conseil général de la Loire et recteur d'académie.

⁴ Michel Bernard, né à Montbrison le 29 décembre 1806, dans une famille d'imprimeurs. Dès 1832, il succède à son père et assure la publication du *Journal de Montbrison et du département de la Loire*. Comme son frère, l'historien Auguste Bernard, c'est un homme cultivé. Il s'intéresse à la littérature, l'histoire, les sciences. Il appartient à la société d'agriculture dont il imprime le bulletin (la *Feuille du cultivateur forézien*). Il est aussi bibliothécaire de la ville de Montbrison, vénérable de la loge maçonnique de la ville et figure parmi les tout premiers membres de la Diana. Frère aîné du militant républicain et socialiste Martin Bernard, Michel se situe, politiquement, nettement plus en retrait. Aux élections de 1848, il soutient les républicains mais ensuite il se rallie très vite à Napoléon III ce qui lui vaut sa nomination, en 1852, aux fonctions de maire d'Ecotay, charge qu'il exercera jusqu'à sa mort en 1864.

La société se fixe comme principal but de *favoriser les progrès de l'horticulture en établissant entre ceux qui s'en occupent ou s'y intéressent un échange de relations de bons rapports et bons offices.*

Pour devenir membre de la *Société d'horticulture* il faut être proposé par trois sociétaires à l'assemblée générale qui vote, en l'absence du candidat et à la majorité simple, pour l'admettre ou le rejeter. Une cotisation annuelle de 2 F doit être acquittée dans les six premiers mois de l'année. C'est une somme non négligeable correspondant environ au salaire d'une journée de travail.

L'administration est assurée par un bureau de quatre *syndics en exercice* assistés d'un trésorier et d'un secrétaire. Ces administrateurs sont renouvelés chaque année au cours de l'assemblée générale qui se tient le 1^{er} dimanche de septembre. Les *syndics* désignent un *président des syndics* parmi eux.

Syndics d'honneur et syndics en exercice

Dès l'origine la société est dotée d'une sorte de tutelle assurée par des *syndics d'honneur* et les *membres honoraires*. Il convient, dit le règlement, d'écouter les avis de ce bureau d'honneur avec *toute la déférence possible*. Si les *syndics en exercice* sont de vrais jardiniers, les *syndics d'honneurs* sont, eux, des notables locaux. Parmi les deux premiers *syndics d'honneur* M. du Chevallard s'intéressera peu de temps aux jardiniers. En revanche, Michel Bernard restera jusqu'à son décès, en 1864, le vrai dirigeant de la société.

Un partage des tâches s'effectue naturellement entre ces deux groupes d'administrateurs. *Syndics d'honneurs* et *membres honoraires*, qui n'ont pas souvent en main la bêche ou le sécateur, servent de caution et assurent, aux yeux des pouvoirs publics, le sérieux et l'honorabilité de l'association. Leur rôle essentiel est d'effectuer les *démarches nécessaires pour mettre la société dans une position régulière vis-à-vis des autorités*, En effet, le pouvoir surveille étroitement tous les groupements et particulièrement ceux qui sont constitués de travailleurs...

Les *syndics en exercice*⁵ sont eux de vrais jardiniers, professionnels ou amateurs. A eux reviennent la gestion courante et l'organisation matérielle des activités de la société, essentiellement l'organisation de la fête de saint Fiacre, patron de la société et la préparation des expositions de produits de l'horticulture.

Secrétaire et trésorier participent aux délibérations du bureau seulement dans les cas où il ne s'agit pas de matières financières ou se rattachant à leur gestion. Cette disposition curieuse du premier règlement s'explique par le fait qu'ils reçoivent une petite rétribution. Les premiers temps, d'ailleurs, la même personne assure les deux fonctions. Le secrétaire se contente de noter les délibérations et le trésorier a seulement la tâche - ingrate - d'aller à domicile percevoir les cotisations des sociétaires et de payer les dépenses dûment mandatées par le président.

Il y a deux réunions plénières par an qui sont fixées, rituellement, le premier dimanche de mai et le premier dimanche de septembre à 9 heures à l'hôtel de ville. Tous les membres y sont convoqués.

Fêter dignement saint Fiacre et organiser des concours de fruits et légumes...

La nouvelle association a bien des points communs avec les anciennes confréries. Il s'agit de fêter avec éclat saint Fiacre, patron des jardiniers. Des messes sont célébrées pour les sociétaires défunts et c'est un devoir d'assister aux funérailles d'un confrère. Si la famille est dans la gêne, la société contribue même aux frais. Un drap mortuaire s'avère indispensable. La société étant trop pauvre pour en faire l'acquisition dès les premières années, c'est Michel Bernard qui fait la dépense. Les jardiniers le remboursent ensuite en échelonnant leurs versements sur plusieurs années.

Les assemblées générales des premiers temps semblent se dérouler régulièrement et donnent lieu à des comptes rendus très succincts. Le bureau renouvelé, les comptes approuvés, on prévoit comment on fêtera dignement le bon saint Fiacre et si l'année est heureuse un concours de fruits, légumes, arbustes et fleurs est organisé. En 1851, pour les frais du concours, le bureau demande 1 F de cotisation supplémentaire à chaque jardinier. Cette mesure semble calmer l'enthousiasme des jardiniers puisqu'il faut ensuite attendre 1854 pour qu'un autre concours soit organisé.

⁵ Les premiers *syndics en exercice* sont : Clavelloux (président des *syndics*), Fournier Philippe, Braly, Fonlup père ; Barret Louis devient secrétaire et trésorier (les deux fonctions sont dissociées en 1852).

Les expositions ont lieu en septembre avec un règlement très élaboré. Un jury composé d'experts issus de la société et d'autres venant de Lyon ou Saint-Etienne examine minutieusement les productions qui, dûment étiquetées, sont exposées le plus habilement possible à l'Orangerie de la ville, au jardin d'Allard. On attribue des médailles d'or, d'argent, de bronze, des mentions honorables... C'est alors le moyen privilégié pour faire progresser l'horticulture et l'arboriculture.

Le budget de la société est restreint : 184 F en caisse en 1855, mais cette année-là la sécheresse ayant sévi il n'y aura pas de concours. En 1862, il reste 26 F en caisse. Jusque là nous avons l'image d'une petite société certes sympathique mais dont les moyens et les activités sont assez limités.

2 - La transformation en une société de secours mutuels

1862 : création de la *Société de secours mutuels et d'encouragement des horticulteurs de Montbrison*

Un pas décisif est franchi en 1862 à l'initiative du Michel Bernard, syndic d'honneur qui prépare de nouveaux statuts transformant la *Société des horticulteurs* en une mutuelle. Le rédacteur du *Journal de Montbrison* est un notable très influent aussi ses propositions sont-elles unanimement approuvées par l'assemblée générale du 5 octobre 1862 tenue à la mairie de la ville⁶.

La nouvelle *Société de secours mutuels et d'encouragement des horticulteurs de Montbrison* se fixe deux objectifs :

- élever le niveau des connaissances par des expositions et des cours publics.

- établir une caisse de secours *qui pourra venir en aide aux infirmités et à la vieillesse de nos frères*⁷ écrivent ses promoteurs.

Michel Bernard est immédiatement proposé pour effectuer les démarches nécessaires et assurer la présidence. Le syndic d'honneur remercie de la confiance qui lui est faite. Il relève le *bon esprit* de la société qui est apprécié, dit-il, du maire, du sous-préfet et même *de l'autorité supérieure, du gouvernement de l'Empereur, qui aime à étendre sa sollicitude vers les travailleurs*.

Toutefois il n'est pas élu président mais seulement proposé car sa nomination doit, selon la loi, faire l'objet d'un décret impérial. C'est chose faite le 4 avril 1863 et le premier bureau est constitué⁸. Le 23 janvier 1863 la mutuelle (n° 30) avait déjà reçu l'approbation préfectorale et la cotisation avait été fixée à 6 F. Toutefois cette somme paraît excessive aux jardiniers qui demandent qu'elle soit ramenée à 3 F.

Michel Bernard meurt au début de 1864 et une assemblée générale exceptionnelle doit se réunir le 3 avril 1864 pour désigner des candidats à présenter au gouvernement pour la nomination d'un autre président. Trois noms sont proposés : Dulac, avocat, Dubois Hyacinthe, Goure, avoué. Le 30 avril 1864 un décret impérial nomme comme président l'avocat Emile Dulac. C'est aussi un notable influent qui a un rapport assez direct avec l'horticulture, même s'il ne travaille pas de ses mains, car il est conservateur du jardin d'Allard qui est depuis peu le jardin public de la ville.

Le concours de 1864

En août 1864 la caisse de la société est vide, il y a même un déficit de 30 F. Cela n'empêche pas les jardiniers d'organiser en septembre leur concours. Parmi les lauréats on relève plusieurs jardiniers qui sont au service des "bonnes" familles montbrisonnaises : le jardinier de M. de Villeneuve et celui de M. du Chevallard obtiennent des prix pour les fruits de leurs parcs et vergers tandis que celui de M. de Meaux est récompensé pour les fleurs qu'il a présentées. Une mention spéciale est réservée à Jean-Baptiste

⁶ Les statuts sont adoptés et les participants signent sauf 6 qui ne savent pas le faire (sur 27).

⁷ Discours de Goure, avoué.

⁸ Michel Bernard, président, Clavelloux-Cassière, président des syndics, Ribon, Vendemond neveu, Bénevent, syndics, Chaland aîné, trésorier, Lazerges, secrétaire.

Rochigneux⁹, jardinier en chef de la ville, qui obtient un *prix hors concours médaille d'argent 1^{ère} classe*. Il s'agit du père de Thomas Rochigneux qui fut lui aussi jardinier mais dont on se souvient surtout pour avoir été pendant un demi-siècle bibliothécaire de la Diana.

Les lauréats du concours de 1864

Horticulteurs (fruits) : Vendemond neveu, Berger, Gonnard Joannès,

Amateurs (fruits) : Pagnon Félix, Brunel (jardinier chez M. de Villeneuve), Lazerges Ferdinand, Henry (jardinier chez M. du Chevallard),

Légumes : Robin,

Conifères : Vendemond neveu,

Fleurs : "Prix hors concours médaille d'argent 1^{ère} classe : M. Rochigneux Jean Baptiste, jardinier en chef de la ville,

Horticulteurs : M. Verny (Verveines et dahlias),

Amateurs : Laurent, Chazelle Albin, Félix, Carré (jardinier chez M. de Meaux).

Les concours et expositions, s'ils créent une certaine émulation favorable aux progrès de la profession, n'en sont pas moins délicats à organiser. Il faut tenir compte des susceptibilités et des jalousies dans un milieu assez individualiste. Des experts n'appartenant pas à la société doivent être rétribués, les jardins sont soigneusement visités, les médailles et mentions honorables judicieusement attribuées... Tout cela n'empêche pas récriminations et disputes dont les procès-verbaux des assemblées nous apportent un écho étouffé. En 1879, c'est par lettre anonyme qu'un sociétaire se plaint de l'insuffisance de l'Orangerie du jardin d'Allard comme local pour accueillir l'exposition. Il préférerait le petit séminaire ou la halle aux grains. On nomme une commission pour examiner la question et on en reste là. En 1900, en pleine assemblée, deux membres reprochent vivement au secrétaire de participer au concours comme pratiquant et non comme amateur. La discussion s'envenime et *dégénère en querelle personnelle qui oblige M. le président à lever la séance*.¹⁰

Les premières actions de solidarité

En 1864, dans son rapport moral adressé au préfet, le président Dulac constate que *la situation de fortune* des jardiniers leur permet de subvenir à leurs besoins et qu'il n'a été nécessaire de faire *aucune dépense pour frais de santé* alors que cette même année-là 300 F sont utilisés pour le concours. Le nombre des sociétaires a doublé et la situation est bonne. En 1865, le président constate une nouvelle fois *l'aisance relative des horticulteurs* et qu'il n'a été versé *ni secours aux indigents ni frais pour maladie*...

Après ces bonnes années, la situation se détériore quelque peu et, en 1869, la société commence à jouer son rôle d'organisme de secours mutuel. Le *chômage forcé résultant d'une gelée longtemps prolongée et l'élévation du prix des grains objet de première nécessité*¹¹ entraînent la misère. A l'initiative du président Dulac, la société dépense 35,70 F pour acheter 100 kg de pain qui sont distribués à des jardiniers dans le besoin bien que les statuts ne prévoient d'aide qu'en cas de maladie. Le procès-verbal de l'assemblée générale d'août 1869 nous apprend que ces secours ont été remis "discrètement" et acceptés "avec reconnaissance" par les intéressés.

⁹ Jean-Baptiste Rochigneux (1818-1896), né à Gumières, vient travailler à Montbrison au service de Jean-Baptiste d'Allard. A la mort de ce dernier, en 1848, il passe au service de la ville de Montbrison. Comme jardinier en chef de la ville il a la charge de transformer le jardin d'Allard qui vient d'être légué à la ville en parc à l'anglaise.

¹⁰ P.-V. assemblée générale du 30 avril 1900.

¹¹ Registre des délibérations, assemblée générale du 22 août 1869.

En janvier la société est déjà venue en aide à un de ses membres : Georges Escaille. Ce chef de famille est tombé malade. Deux syndics lui rendent visite et rendent compte de sa triste situation : il est *malade depuis deux mois ainsi que sa femme et ses trois enfants (7 ans, 2 ans et 18 mois) ; il a essayé plusieurs fois de travailler mais n'a jamais pu terminer sa journée*. Le bureau lui accorde 50 centimes par jour pendant un mois. En juin, comme il est atteint d'une maladie qui lui rend tout travail impossible, qu'il a un nouvel enfant âgé seulement de quelques semaines et qu'il est *dans la plus profonde misère*, cette petite aide est renouvelée pour un mois. Quelques semaines plus tard, la société donnera une petite aide à sa veuve.

Les vieilles habitudes de la confrérie

En fait la *Société de secours mutuels et d'encouragement des horticulteurs de Montbrison* se comporte plus comme une confrérie que comme un organisme de secours mutuels.

Côté encouragement il y a surtout le fameux concours avec quelques achats groupés de graines difficiles à trouver à Montbrison, et un modeste essai, en 1867, de conférences sur l'arboriculture.

Côté secours mutuels, les dépenses sont bien réduites. Quelques aides ponctuelles sont distribuées. En cas de décès d'un membre les syndics prêtent le brancard et le drap funéraire de la société, paient le corbillard et les porteurs et assistent aux funérailles. Cependant pour les vivants devenus vieux il n'est nullement question, à l'inverse de nombreuses sociétés comparables, de sommes patiemment économisées pour constituer une petite retraite aux cotisants.

Le plus important reste de fêter saint Fiacre avec tout l'éclat possible. Et cela entraîne parfois des abus. L'examen des comptes de la société est révélateur.

En 1864, les recettes s'élèvent à 922,80 F. Elles comprennent essentiellement les cotisations (408,50 F pour 136 membres), les quêtes le jour de la fête et lors de funérailles (74,80 F), la vente de brioches le jour de la Saint-Fiacre (55,00 F), des subventions du ministre de l'Agriculture et de la Ville (361,80 F).

Cette année-là les jardiniers dépensent 880,25 F. L'exposition - avec son concours - absorbe 41 % du budget (360,25 F) mais elle avait donné lieu à une subvention. La Saint-Fiacre coûte 255,10 F soit 29 % des dépenses alors que la partie secours mutuels, représentée par une participation aux frais des funérailles des membres, ne s'élève qu'à 10 % du total (88,50 F).

En 1865, année où l'exposition et son concours n'ont pas lieu, l'organisation de la fête représente 90 % des dépenses.

Au cours de l'année 1869, dont l'hiver a été rude, la société achète du pain à Mollin, boulanger à Montbrison, pour qu'il soit distribué à certains de ses membres dans le besoin ce qui fait, nous l'avons dit, une dépense de 37,70 F. C'est bien mais peu si on la compare aux 256,20 F consacrés à la fête : achat de brioches : 76,00 F, musique de la fête et du bal : 80,00 F, *décoration des syndics* : 24,80 F, *gaz* (pour l'éclairage du bal) : 15,00 F, *impression des cartes de bal* : 9,00 F, *gratification au commissaire de police* : 6,00 F, *rafraîchissement des musiciens* : 4,50 F, *crosses et clous pour les guirlandes du bal* : 1,50 F... En 1870, à cause des événements dramatiques que connaît le pays, la fête est supprimée. On fait dire seulement une messe basse après laquelle on distribue tout de même des gâteaux aux sociétaires. Cette même année, les syndics versent 150 F pour les blessés de guerre.

A plusieurs reprises des plaintes s'élèvent au sujet des dépenses excessives faites lors de la Saint-Fiacre¹². Les présidents essaient de limiter les frais mais en vain car l'organisation de la fête est du ressort du président des syndics en exercice qui, devant les assemblées générales, obtient toujours gain de cause. En 1871 le président Dulac offre même sa démission à ce sujet cependant il est réélu et on continue comme auparavant.

La société a encore beaucoup des aspects d'une confrérie et conserve notamment une coutume bien gênante. Parmi les quatre *syndics en exercice*, la charge de *président des syndics* est chaque année tournante. Or, pour exercer cette fonction, il faut en avoir les moyens. Lors de la fête annuelle la statue de

¹² Procès-verbal de l'assemblée du 22 août 1869 : "réclamations adressées à propos des dépenses souvent considérables qui ont été faites par les présidents des syndics le jour de la fête de l'association". Le président "espère que cet abus dont il signale les inconvénients ne se reproduira pas à l'avenir".

saint Fiacre est portée du domicile du *président des syndics* à l'église et, ce jour-là, il est tenu de recevoir chez lui les membres de la société et de les désaltérer. Les frais qu'il doit faire pour cette réception sont lourds ce qui entraîne parfois le refus d'accepter la charge de syndic et même des démissions... Ce problème revient périodiquement à l'ordre du jour des assemblées. On parle du supprimer éventuellement la fête, de verser au président des syndics une somme fixe sur les fonds de la société, de ne plus déplacer la statue du saint... et finalement une commission est nommée pour étudier la question. Rien ne change avant 1873 où l'on décide finalement que le bon saint Fiacre restera toujours à l'église si, toutefois, le curé de Notre-Dame le veut bien¹³. Mais il faut lui faire fabriquer une niche et cela coûte tout de même 100 F.

Les débats reviennent aussi fréquemment sur le fort absentéisme des membres aux rassemblements obligatoires de la société : souvent moins du tiers des adhérents sont présents aux assemblées générales et parfois les syndics sont seuls pour assister aux funérailles d'un sociétaire. On envisage de faire un appel nominatif, de donner une amende de 0,25 F par absence non justifiée, ou encore d'attribuer des jetons de présence mais, finalement, comme souvent, on ne décide rien. En fait, il semble que seule la fête annuelle intéresse vraiment les jardiniers.

Les adhérents à la fin du siècle

De 1862 à 1900, les effectifs oscillent de 100 à 150 membres. Les archives nous fournissent une seule liste complète avec nom, profession et adresse pour chaque adhérent. Elle concerne la période 1890-1900 sans qu'on puisse dire avec précision à quelle année elle se rapporte. Ce document nous donne cependant une bonne image de la structure sociale de la société. Il y a 128 adhérents dont :

- ◆ 64 jardiniers (ou veuves de jardiniers) de profession (50 %),
- ◆ 32 commerçants ou artisans (25 %),
- ◆ 20 notables (dont des hommes politiques locaux),
- ◆ 7 rentiers ou rentières,
- ◆ 5 appartenant à diverses professions.

Les jardiniers professionnels sont évidemment surtout localisés à l'extérieur de la ville, près des zones horticoles : au faubourg Saint-Jean (10 cas), dans le quartier de Charlieu (7 cas), au faubourg de la Madeleine (4 cas), sur les boulevards, à la Verdière, aux Jacquins, route de Boën. On en trouve quelques-uns qui habitent le centre ville, dans les quartiers autrefois considérés comme pauvres : l'ancien Bourgneuf devenu les Parrocels, la Porcherie... Curieusement aucun n'habite Curtieux, hameau rural de Montbrison, ni le faubourg de la Croix où se trouve pourtant une croix élevée par l'association des agriculteurs du faubourg en l'honneur de saint Isidore.

Les commerçants et artisans membres honoraires le sont surtout par intérêt. Figurent de nombreux cafetiers (10 cas) et un marchand de vin car les bons jardiniers sont pour eux une fidèle clientèle. Il y a aussi 5 restaurateurs à cause du banquet traditionnel qui accompagne la fête et 6 boulangers parmi lesquels on choisit à tour de rôle le fournisseur des gâteaux et brioches de la Saint-Fiacre. On trouve encore 2 grainetiers, 2 épiciers, 1 menuisier, l'imprimeur qui travaille pour la société et le loueur de voitures à qui l'on s'adresse pour fournir un corbillard en cas d'obsèques et pour transporter les experts du concours chargés de visiter les jardins...

Parmi les notables on peut distinguer trois groupes :

- ◆ Quelques membres des vieilles familles montbrisonnaises attachées à *la Société d'agriculture de Montbrison* gardent des liens avec sa modeste filiale des jardiniers : MM. de Meaux, de Vazelhes, de Saint-Pulgent, Mme de la Bâtie... De plus ce sont des propriétaires qui ont parcs et domaines et donc des jardiniers dans leur personnel.
- ◆ Des membres de professions de santé car la société est aussi une mutuelle : les docteurs Paul Dulac et Rigodon, le pharmacien Dupuy...
- ◆ Enfin de hauts fonctionnaires et des hommes politiques en place ou en devenir.

¹³ Assemblée générale du 10 août 1873.

Le sous-préfet Dupré représente la République et son adhésion signifie clairement que le gouvernement encourage les sociétés de secours mutuels. On trouve aussi des personnages dont la situation, sur le plan politique est déjà bien assise : Georges Levet, député, et Emile Reymond. Sont également membres Claude Chialvo, notaire, qui deviendra maire de Montbrison, Louis Dupin, avocat, qui sera aussi maire et parlementaire et son homonyme et adversaire Pierre Dupin¹⁴, un autre notaire, qui prendra une grande place dans le mouvement mutualiste local et départemental.

Pour ces hommes politiques, de tendances parfois opposées, figurer parmi les membres honoraires d'une société de secours mutuels est une façon de montrer l'intérêt qu'ils portent aux questions sociales. C'est aussi un moyen de se faire connaître et de glaner des voix. Nous retrouvons d'ailleurs ces mêmes personnes dans les rangs de la société de secours mutuels n° 94 dite *des Ouvriers Réunis de Montbrison*.

3 - Retour à la société d'encouragement (1900-1919)

La disparition de la mutuelle n° 30 dite *des horticulteurs* (1900)

La société n'a jamais été vraiment une mutuelle et d'ailleurs ses responsables le reconnaissent volontiers. M. de Saint-Pulgent, président, rappelle, lors de la séance du 30 avril 1900, que *la société des horticulteurs de Montbrison fondée d'abord comme simple société d'encouragement à l'horticulture a modifié ensuite ses statuts pour avoir une double vocation : être à la fois une société de secours mutuels et une société d'horticulture mais que cette dualité de buts constituant une complication assez considérable dans l'administration de la société qui se trouve relever de deux ministères différents a nui fréquemment à son développement du point de vue secours mutuels*¹⁵. Il constate de plus que la création de la société de secours mutuels des *Ouvriers Réunis de Montbrison* (n° 94) *qui a déjà pris une grande extension paraît rendre inutile l'existence d'une seconde société de secours mutuels dans la même localité*¹⁶.

Le moment paraît opportun pour un changement d'autant plus que la loi de 1898 impose à toutes les sociétés mutualistes une révision de leurs statuts. L'assemblée générale du 19 août 1900 dissout donc la société de secours mutuels n° 30 dite des jardiniers telle qu'elle avait été constituée en 1862 au temps du président Michel Bernard. Il reste en caisse seulement 12 F qui, à la demande de l'administration, sont répartis entre *les trois membres de la société les plus dignes d'intérêt, savoir : Mme veuve Roche, Mme Veuve Péragnet et Mlle Fournier*.¹⁷

En fait, la greffe de la branche « solidarité » qu'avait voulu effectuer Michel Bernard sur la vieille *Société des jardiniers* n'a jamais vraiment réussie. Il y eut certes quelques secours parcimonieusement distribués dans les années noires mais sans règle fixe, sans prévisions pour des actions plus larges telles que l'établissement d'une retraite comme cela se pratiquait alors - avec des tâtonnements - dans la plupart des sociétés mutuelles. Sans doute avait-on affaire à un milieu trop individualiste, trop restreint et trop conservateur.

Une constante préoccupation : être en faveur auprès des autorités

La coupe du maréchal de Mac-Mahon

Une autre des caractéristiques de la *Société des jardiniers* est son grand opportunisme. Sa préoccupation principale est d'être bien vue des autorités afin de percevoir les subventions indispensables à l'organisation du concours exposition auquel les horticulteurs tiennent tant. Cela exige des dirigeants une grande souplesse. Le choix des présidents successifs est révélateur : Michel Bernard, maire d'Ecotay, était

¹⁴ Il sera président de la mutuelle n° 94 dite des *Ouvriers Réunis de Montbrison* de 1900 à 1910.

¹⁵ P.-V. de la séance du 30 avril 1900.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Assemblée générale extraordinaire du 10 décembre 1900.

La société de secours mutuelle n° 94, dite des « *Ouvriers Réunis* » avait été fondée en 1882. Cf. Joseph Barou, « Sous la bannière des *Ouvriers réunis de Montbrison*, histoire de la mutuelle n° 94 (1882-1998) », préface de Claude Latta, *Village de Forez et Loire Action Mutualiste*, 1998.

un notable du second Empire, MM. Dulac, de Saint-Pulgent père et de Quirielle, convenaient très bien pour les débuts de la troisième République.

Pour les jardiniers l'heure de gloire arrive le 4 septembre 1876. Ce jour-là, Paul de Quirielle, président, Jean Chaland, secrétaire et Bouiller, syndic, se rendent à la gare pour offrir au nom de la corporation une corbeille de fleurs au maréchal de Mac-Mahon, président de la République, de passage à Montbrison. De surcroît le ministre de l'Agriculture et du Commerce qui sert d'intermédiaire est un Montbrisonnais, Camille de Meaux. En retour à ces bonnes manières, huit jours plus tard, le président de Quirielle reçoit du Maréchal une *magnifique coupe provenant de la manufacture de Sèvres accompagnée des remerciements les plus chaleureux*. Le président assure encore de *tout son dévouement pour l'avenir*¹⁸. C'est dire combien les jardiniers se sentent alors bien vus du pouvoir !

Démission de M. de Saint-Pulgent

Mais cela ne dure pas toujours. A la fin du siècle, avec la montée des républicains, des difficultés apparaissent. En 1903, M. de Saint-Pulgent fils doit donner sa démission. Depuis deux ans la subvention habituellement versée par le ministère pour le concours a été supprimée et M. de Saint-Pulgent pense, avec raison, que sa personne est en cause. Il l'exprime aux jardiniers en termes choisis mais clairs au cours de l'assemblée générale du 18 août 1902 :

Je crois pouvoir me rendre cette justice que depuis que vous m'avez fait l'honneur de me mettre à votre tête, j'ai toujours eu soin d'éviter dans nos réunions tout ce qui ait pu, de loin même, paraître se rattacher à la politique, m'inquiétant uniquement de la défense de vos intérêts.

Cependant il m'est impossible de ne pas voir dans l'ostracisme dont votre société est actuellement frappée, surtout cette année, une mesure politique qui ne voulant frapper la tête seule atteint aussi les membres de la société.

Or je suis trop attaché à la prospérité de votre association pour risquer par ma présence à votre tête de compromettre cette prospérité et viens vous demander de vouloir bien me relever des fonctions dont votre bienveillance m'a honoré depuis tant d'années déjà...

M. de Saint-Pulgent qui est sincèrement attaché à la *Société des jardiniers* assure que *les liens du cœur ne seront pas brisés* par sa démission et que sa retraite permettra de sauver le concours qui, dit-il, fait tout *l'honneur de la société*¹⁹.

Navrés, les jardiniers décident d'annuler le concours puisqu'il n'y aura pas de subvention. Ils remercient le président et refusent, provisoirement, sa démission.

Au cours de l'assemblée générale du 27 avril 1903, M. de Saint-Pulgent présente, à nouveau, sa démission et quinze jours plus tard, le 10 mai 1903, une assemblée extraordinaire est convoquée. Elle ne rassemble que 16 membres. M. Laurent Gonnard est élu président provisoire mais refuse et c'est finalement Charles Michon qui reçoit cette charge. M. de Saint-Pulgent a envoyé une lettre pour remercier les jardiniers et faire des vœux pour que son remplacement puisse ramener les subventions et que l'avenir soit pour la société *l'occasion de nouveaux progrès...* Le secrétaire est chargé de remercier M. de Saint-Pulgent *car la société n'a que des éloges et des félicitations à lui adresser pour le zèle et le dévouement qu'il n'a cessé de donner...*

M. Georges Levet, député, président d'honneur... Louis Lépine, député, président

Cependant le président provisoire, Charles Michon, est un jardinier ordinaire et on ne peut en rester là. L'assemblée extraordinaire du 9 août 1903 où figurent seulement 11 membres élit, en son absence, Georges Levet, député, comme président, par 7 voix et 4 bulletins blancs. Pour le coup, avec une telle élection, la société est assurée des bonnes dispositions des autorités.

Cependant, le député décline la charge de président actif et reste seulement président d'honneur. Une nouvelle assemblée générale extraordinaire, le 30 août 1903, élit donc comme président, par 14 voix sur 15,

¹⁸ Registre des délibérations, 4 septembre et 12 septembre 1876.

¹⁹ Assemblée générale du 18 août 1902.

Jules Sandillon²⁰, marchand de vin à Montbrison, petit notable local et militant politique de la même mouvance - de centre gauche ou républicain modéré - que Georges Levet.

Les finances restant la préoccupation essentielle, l'assemblée donne ensuite mission à Jules Sandillon de *s'entendre avec Monsieur Georges Levet député, pour tâcher d'arriver à pouvoir obtenir cette année du gouvernement de la République la subvention refusée pendant deux années...*

En 1910, après le décès du président Jules Sandillon, les jardiniers élisent à l'unanimité (42 votants) Me Chialvo, maire de Montbrison et député de la Loire.

La glorieuse suite de présidents des *Jardiniers* de Montbrison s'achève triomphalement avec la désignation, le 20 juillet 1910, de Louis Lépine, député de la Loire, élu depuis peu de la 1^{ère} circonscription (Montbrison). C'est un personnage déjà célèbre : haut fonctionnaire, ancien gouverneur général de l'Algérie, ancien préfet de police de Paris²¹ et promoteur du fameux concours des inventeurs... Il ne présidera jamais effectivement la société car ses activités l'entraînent loin de Montbrison et des petites préoccupations des horticulteurs du faubourg Saint-Jean ou de la Madeleine.

La dernière assemblée générale tenue régulièrement avant la Grande Guerre a lieu le 17 août 1913 sous la présidence de Joannès Pont, vice-président. Ensuite la société tombe en sommeil pendant plus de cinq ans...

4 - Des formes nouvelles

En 1919, une assemblée est convoquée avec, à l'ordre du jour, la *réorganisation de la société*. Les 14 participants constituent un bureau de 8 membres. Michel Pérabut devient vice-président, Louis Lépine, qui a rejoint Paris, reste cependant le président en titre. Mais la Grande Guerre a été une vraie coupure et a, en quelque sorte, brisé la continuité de la vie associative et les temps ont changé. Le livre journal du trésorier s'arrête en 1919. Cette même année-là le registre des délibérations porte le dernier procès-verbal en bonne et due forme. Ce sont des signes clairs que la vie associative est moins active et régulière. Il faut ensuite attendre 1927 pour avoir un nouveau compte rendu. Cette année-là, Charles Michon est vice-président de la société. Le président d'honneur étant alors l'avocat Louis Dupin, maire de Montbrison²². Le seul sujet à l'ordre du jour est la fixation de date de la fête de la corporation (11 septembre) avec choix du boulanger qui doit fournir les brioches (M. Devaux, rue Saint-Jean) et de l'hôtel où se tiendra le banquet annuel suivi du bal. Dans les années qui suivent des commandes groupées de semences de pommes de terre sont effectuées auprès de la société *Picard et Compagnie* d'Orléans.

Un groupement professionnel actif (1930-1939)

La *Société d'horticulture* prend l'allure d'un syndicat professionnel qui semble assez actif²³. Vers 1932, à l'initiative du président Eugène Tixier, elle crée le jardin fruitier avec de nombreuses variétés d'arbres fruitiers.

²⁰ Aux élections municipales de mai 1904, Jules Sandillon est candidat de la liste républicaine démocratique avec 4 conseillers sortants : le docteur Henri Lhote, Pierre François, malteur, Jacques Vernay, propriétaire et Rousson mais la liste n'obtient aucun élu.

²¹ Louis Jean-Baptiste Lépine (Lyon, le 6 août 1846 ; Paris, 9 novembre 1933) : avocat, sous-préfet de Lapalisse, de Montbrison, de Langres, de Fontainebeau, préfet de l'Indre, secrétaire général de la préfecture de police de Paris, préfet de la Loire (1891), préfet de police de Paris (1893), gouverneur général de l'Algérie (1897-1899), préfet de police de Paris 1899-1913, député de la Loire (1913-1914)... Pour son élection dans la Loire cf. J. Barou, 1913 : « Le préfet Lépine candidat d'union républicaine à Montbrison », *Village de Forez* n° 33, janvier 1988, p. 15-22.

²² Louis Dupin, avocat, élu conseiller municipal en 1892, remplit les fonctions de maire de décembre 1914 à avril 1918 (en remplacement du docteur Rigodon, ancien médecin militaire, qui avait demandé et obtenu de reprendre du service pendant la durée de la guerre, quoique âgé de 66 ans), élu maire de Montbrison le 11 décembre 1919. Il restera maire de la ville jusqu'à la nomination du docteur Jean Vial le 18 juin 1943.

²³ Selon le témoignage de M. André Berger.

En 1936, des cours d'horticulture fonctionnent le dimanche après-midi. Destinés surtout aux jeunes ils sont également ouverts à tous. Des professionnels de haut niveau assurent cette formation : MM. Cassagne, ingénieur horticole, Paul Croix, pépiniériste renommé, le professeur d'agriculture de l'école supérieure de Montbrison... Selon André Berger :

*La société était florissante et les activités nombreuses. Nous nous retrouvions jusqu'à 50 personnes aux réunions, assemblées, cours, messes de saint Fiacre, banquets ou voyages. Nous notions toujours la présence de M. Antoine Nicolas, grand homme de l'agriculture locale, président de nombreuses organisations agricoles. Il nous prodiguait ses conseils et nous ouvrait les portes de nombreux établissements à activité agricole, fruitière et vinicole...*²⁴

Sous-section de la Corporation paysanne (1942-1944)

En 1938, Charles Michon, qui était devenu président, meurt. Un nouveau bureau est constitué avec Pierre Cognet comme président et MM. Buisson et Croix comme vice-présidents.

Survient la guerre. Lors de l'assemblée générale du 20 décembre 1942, deux douzaines de jardiniers transforme la vieille *Société des jardiniers* en syndicat d'arrondissement, *Groupement fruits et légumes*, sous-section de la *Corporation paysanne* installée par le gouvernement de Vichy. Le bureau de la *Corporation maraîchère* est constitué : Henri Bayle, président, Champandard et Drutel, vice-présidents, Cognet, secrétaire et Péragut, trésorier.

Ce groupement a une brève existence. Il disparaît officiellement lors de l'assemblée générale de 1945 qui, contrairement à l'habitude, ne se déroule pas à l'hôtel de ville mais dans la *salle privée* du café Glacier, place Bouvier :

*L'ordre du jour appelle la première question. Le secrétaire [Pierre Cognet] fait remarquer que par la dissolution de la Corporation paysanne dont nous étions une sous-section il a fallu intervenir auprès de la sous-préfecture pour reprendre notre ancienne dénomination de syndicat. Le secrétaire lit la correspondance échangée à cet effet et comme celle-ci prévoit de nouvelles élections sur la demande expresse des présents celles-ci ont lieu à main levée. Les membres sortants sont tous élus*²⁵. Les jardiniers quittent ainsi, sans état d'âme, une période - moins glorieuse - de la vie de leur société.

Retour progressif vers la confrérie

Un demi-siècle reste à parcourir et, une nouvelle fois, faute d'archives, nous nous en remettons aux souvenirs d'André Berger :

En 1950, M. Anthony Faure, horticulteur, accepte la présidence pour quelques années. Les activités ordinaires reprennent. Un motoculteur est acheté et mis à la disposition des adhérents. Sa garde est confiée à M. Louis Espitalier et à son fils qui sont des arboriculteurs émérites. Il y a des groupements pour l'achat de pots, de paillasons, de produits sanitaires...

La messe de la Saint-Fiacre continue à être célébrée mais, le lundi matin, la messe pour les morts de la société n'existe plus ; les traditions se perdent. Toutefois les occasions de retrouvailles sont fréquentes : repas annuel et surtout "expéditions" en autocar. Je dis expéditions parce qu'il y a force saucissonnades et vins de pays : du blanc, du rosé, du gris, du rouge, chacun voulant faire goûter sa récolte... M. Alfred Péragut devint notre président et le resta jusqu'en 1980.

Le jardin fruitier fut détruit et le quartier urbanisé. Le motoculteur fut de moins en moins utilisé, faute de plantations d'amateurs, les professionnels s'étant équipés eux-mêmes. Seuls continuèrent les voyages et le casse-croûte du soir.

*En 1983, après le décès d'Alfred Péragut, je reprends le flambeau avec l'aide d'Auguste Blanc (ancien jardinier en chef de la ville de Montbrison), de Jean Poyet (son successeur) et d'André Drutel qui assure le secrétariat avec une caisse vide. Nous essayons de perpétuer la tradition...*²⁶

²⁴ André Berger, « L'homme qui aimait les arbres », *Village de Forez*, 2000.

²⁵ Assemblée générale du 11 février 1945, registre des délibérations.

²⁶ André Berger, « L'homme qui aimait les arbres », *Village de Forez*, 2000.

Aujourd'hui, en l'an 2000, la vénérable société des jardiniers de Montbrison est sous la présidence d'André Berger, un pépiniériste retraité bien connu à Savigneux et Montbrison. Elle marque encore sa fête annuelle par une messe à l'église Saint-Pierre et possède une bannière neuve. C'est un espace de convivialité pour les jardiniers - de moins en moins nombreux - de l'agglomération montbrisonnaise. Elle a retrouvé ses origines et est redevenue, en fait, la confrérie de Saint-Fiacre.

*

**

Si, au terme de cette longue histoire, on essaie de faire un bilan, le point faible reste évidemment l'aspect mutualiste. La transformation en société de secours mutuels qu'avait souhaitée le philanthrope Michel Bernard n'a pas vraiment réussi et les jardiniers ont dû se tourner vers d'autres organisations comme celle, par exemple, des *Ouvriers Réunis de Montbrison*.

Les notables et les membres honoraires qui patronnaient la société l'ont fait avec des motivations multiples : motifs électoraux, souci de paraître proche de peuple et de s'intéresser aux questions sociales, et peut-être aussi, - pourquoi pas ? - intérêt sincère et désintéressé pour une classe sociale moins favorisée.

Sur le plan professionnel, les multiples expositions-concours puis les services mis en commun et les subventions obtenues ont permis de diffuser des nouveautés et de faire progresser les techniques.

Mais finalement le principal mérite de la *Société des jardiniers* a été, nous semble-t-il, d'être le lieu d'expression de tout un groupe social, composé surtout de petites gens. La Saint-Fiacre avec son cortège de festivités permettait de montrer son existence, de renforcer sa cohésion et de donner à tous ses membres une place et vraie dignité. Ce n'est pas si mal !

Joseph Barou

Les présidents successifs de la société des jardiniers

- 1850 : M.M. du Chevallard, Michel Bernard, syndics d'honneur
- 1863 : M. Michel Bernard, président
- 1864 : M. Emile Dulac, président
- 1873 : M. de Saint-Pulgent,
- 1875 : M. Paul de Quirielle,
- 1879 : M. Henry Dupuy,
- 1887 : M. Périer,
- 1889 : M. de Saint-Pulgent,
- 1903 : M. Laurent Gonnard, président provisoire,
- 1903 : M. Charles Michon,
- M. Georges Levet, député, devient président d'honneur,
- 1904 : M. Jules Sandillon,
- 1910 : M. Claude Chialvo, maire de Montbrison
- 1913 : M. Louis Lépine, ancien préfet de police de Paris
- 1919 : M. Henri Bayle,
- M. Louis Dupin, maire de Montbrison, député, président d'honneur,
- 1928 : M. Charles Michon,
- 1938 : M. Pierre Cognet
- 1942 : M. Henri Bayle
- 1950 : M. Anthony Faure
- ... : M. Alfred Péragnet
- 1983 : M. André Berger

Les premiers pas du basket-ball à Montbrison

Le basket-ball a toujours été un sport très populaire à Montbrison : il a, il est vrai, obtenu rapidement ses titres de noblesse sur le plan national et même international.

Ce sport fut inventé en 1891 au collège de Springfield aux Etats-Unis, par le canadien James Naismith, médecin et professeur. Il imagina un jeu d'intérieur pour la période hivernale : il s'agissait de marquer des points en lançant un ballon dans un panier à fruits fixé au mur ; ce ballon ne devait être utilisé qu'à la main. Le basket-ball, la balle au panier, était né.

Rapidement, ce sport gagna d'autres pays comme la France où il apparut deux ans plus tard en 1893. A l'automne 1907 fut organisé le premier championnat de Paris.

Sous la bannière des P'tits Fifres Montbrisonnais

A Montbrison, le basket-ball fit son apparition en 1926. Jean Cerisier, qui allait devenir plus tard le directeur du journal *La Liberté*, avait séjourné quelques années à Montargis. Là, il avait pratiqué le basket. Venant habiter Montbrison, il rapporta avec lui ce nouveau sport. Une section de basket fut ainsi créée au sein de la société musicale et gymnique des P'tits Fifres Montbrisonnais¹. Dans le Journal de Montbrison en date du samedi 6 mars 1926, on pouvait lire ce communiqué :

P'tits Fifres Montbrisonnais

SECTION DE BASKET-BALL

Dimanche 7 mars, la section de basket-ball recevra sur son terrain du Champ de Mars², l'équipe première de «La Suryquoise» de Sury-le-Comtal. Coup d'envoi à 2 heures.

Sont convoqués sur le terrain, les joueurs : Séon André, Cerisier Jean, Pérat Fernand, Fleuret Auguste, Hervier Mathieu.

Dans le même journal, daté du samedi 27 mars 1926, les mêmes joueurs sont convoqués le dimanche 28 mars en gare de Montbrison, à 12 heures, pour aller disputer un match amical à La Fouillouse. Et c'est ainsi que commença l'aventure du basket à Montbrison.

Jean Soleillant, né en 1915 et qui fut un des pionniers du basket à Montbrison, a vécu les débuts du basket à Montbrison. *Je me souviens être allé, avec ma mère, à Savigneux, au Champ de Mars où se jouait un des premiers matches de basket. On est arrivé, le match, d'ailleurs, était fini ! Les panneaux étaient en grillage, non en bois comme par la suite.*³

Les premières rencontres furent certainement difficiles, à en juger par l'article paru dans la presse le 24 avril 1926 :

Notre jeune équipe de basket-ball, quoique ayant reçu de formidables défaites, n'est nullement découragée. Aussi nous ne doutons pas que les Montbrisonnais viendront nombreux encourager nos jeunes sportmen, dimanche prochain 25 avril, au Champ de Mars. Ils verront évoluer une équipe de valeur, qui est l'Espérance de La Ricamarie et aussi ils verront avec quelle ardeur les P.F.M. se défendront car ils

¹ Les P'tits Fifres montbrisonnais furent créés en 1907 par l'abbé Seignol, vicaire de la paroisse Saint-Pierre. Voir «Au temps des P'tits Fifres Montbrisonnais», *Village de Forez*, supplément au n° 69-70.

² Le Champ de Mars se trouvait à Savigneux à l'emplacement de l'actuelle zone industrielle, près de la route de Précieux.

³ Nous remercions M. Jean Soleillant pour l'entretien qu'il nous a si gentiment accordé le 29 août 2000 et pour les documents qu'il nous a fournis.

voudront s'assurer à tout prix une modeste défaite et peut-être même la victoire... Les équipiers suivants sont convoqués à une heure et demie, café Patet, Fleuret 1 et 2, Pérat, Séon, Hervier⁴.

Comme on peut le constater, les ambitions restent modestes mais l'enthousiasme est là. Rapidement, nos sportifs quittent l'herbe du Champ de Mars pour la terre de la place Bouvier. Ainsi, à Montbrison même, les rencontres vont pouvoir se disputer devant un public plus nombreux : on va prendre l'habitude de venir assister aux matches de basket car la Route Nouvelle et le Jardin d'Allard tout proches, sont un lieu de promenade favori des Montbrisonnais. Les joueurs, pour pratiquer leur sport favori, devaient avant chaque rencontre, planter les poteaux de basket et, à la fin de la partie, les enlever et les remettre dans la salle de l'Orangerie au Jardin d'Allard.

Octobre 1928 voit le début du championnat pour les P.F.M. qui rencontrent l'équipe de St-Romain-le-Puy, équipe redoutable, si l'on en juge par la presse :

Après quelques semaines d'entraînement, les 2 équipes des P.F.M. rencontreront les équipes correspondantes de l'Avenir de St-Romain-le-Puy ; ces matches compteront pour les championnats de l'U.G.S.P.L.⁵ (2^{ème} série).

En saison dernière les verriers ont obtenu des résultats merveilleux. Ne sont-ils pas champions de la Loire (2^e série) ... ? Que vont faire les Montbrisonnais devant de tels adversaires ? Avec des avants comme Duvert et Gros II 2 shooteurs au panier précis, un centre comme Massacrier, un distributeur de jeu scientifique et 2 arrières comme Gros I et Pierre qui font une des meilleures défenses de 2^e série, nous sommes persuadés que les locaux sortiront avec un résultat honorable. La 2^e équipe locale est composée de jeunes éléments pleins d'espoir. Ils peuvent, avec un animateur comme Devin, nous faire des surprises. Ces matches commenceront à 14 h précises, pour les 2^e équipes, place Bouvier. Nul doute que les sportifs montbrisonnais viennent par leur présence encourager les joueurs. Sont convoqués à 13 h. 30 au vestiaire : 1^{ère} équipe : Duvert M. ; Gros II ; Massacrier L. (cap.) : Gros I ; Pierre A. ; 2^e équipe : Châtain L. ; Perroton M. ; Devin A. (cap.) ; Meynard J. ; Brunel R. ; Remplaçant : Devez G.⁶

Le 16 décembre de la même année, nos joueurs rencontrent, place Bouvier, une autre équipe de valeur, Notre-Dame-Sports, qui venait de prendre la tête du championnat en battant l'ancien leader, St-Romain-le-Puy. La saison sportive 1928-1929 se termine en mars 1929 par le match retour contre Notre-Dame-Sports :

Nos vaillants basketteurs des P.F.M. viennent d'ajouter un beau succès à leur palmarès déjà élogieux. Pour leur dernier match de championnat ils battirent dimanche dernier à St-Etienne la redoutée équipe de Notre-Dame-Sports par 44 à 39. Les nombreux supporters qui accompagnèrent les P.F.M. assistèrent à un des plus beaux matches fournis par les 2 équipes depuis le début de la saison. Notre-Dame-Sports invaincue sur son terrain voulait confirmer ses succès mais nos basketteurs étaient partis eux aussi avec l'intention de vaincre. Ils réussirent à arracher la victoire qui les classe seconds de la 2^e série⁷.

Les joueurs des P.F.M., on le voit, ont fait de gros progrès depuis leurs débuts plutôt timides et le basket s'implante dans la ville. Certes ce sport ne s'adresse qu'à des adultes, mais les plus jeunes s'y intéressent, comme nous le confirme Jean Soleillant : *A l'école St-Joseph⁸, à la récréation, on ne perdait pas trente secondes, on prenait le ballon et on allait jouer...⁹*

Quelques années plus tard, Jean Soleillant rejoint avec d'autres jeunes, la section basket des P.F.M. :

On s'est trouvé à deux ou trois et on est entré à la section basket. On avait une équipe qui n'était pas mal du tout ; elle comprenait Lucien Rochette, Paul Meynard, André Dubruc, Marcel Palle et moi. Le

⁴ *Journal de Montbrison*, 24 avril 1926.

⁵ Union Gymnique et Sportive des Patronages de la Loire. Elle dépendait de l'Union Gymnique et Sportive des Patronages de France qui, par la suite, est devenue la Fédération Sportive de France (F.S.F.). Cette fédération s'est intéressée très tôt au basket puisque c'est elle qui a organisé le premier championnat de Paris en 1907.

⁶ *Journal de Montbrison*, 6 octobre 1928.

⁷ *Journal de Montbrison*, 9 mars 1929.

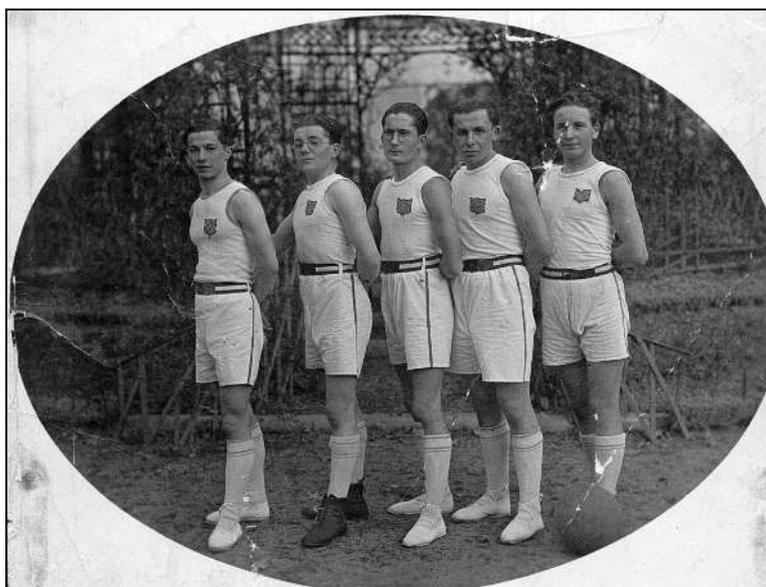
⁸ L'école catholique St-Joseph, tenue par les frères des écoles chrétiennes, était située dans le quartier des Parrocels. Elle fut démolie dans les années cinquante lors de la rénovation de ce quartier.

⁹ Interview de Jean Soleillant du 29 août 2000

Comité de la Loire de basket avait lancé le premier championnat de la Loire Jeunes dénommé Coupe des Jeunes. Nous avions tous moins de 18 ans, sauf Marcel Palle qui avait un an de plus et qui, de ce fait, ne pouvait disputer cette épreuve. Il fut donc remplacé par Marcel Morel.¹⁰

Cette jeune équipe gagne au point d'être qualifiée pour jouer la finale à St-Etienne.

Nous n'étions pas donnés favoris pour cette finale et en partant on pouvait lire sur le journal : on se demande bien ce qu'est venue faire ici cette équipe des P'tits Fifres Montbrisonnais. Et nous avons gagné la Coupe des Jeunes qui était le championnat de la Loire juniors. Nous avons rapporté la première coupe à Montbrison, c'était en 1933.¹¹



Equipe Juniors en 1933

(de gauche à droite : Jean Soleillant, Paul Meynard, Lucien Rochette, André Dubruc, Marcel Palle)

Le dimanche 29 avril 1934 est organisé par les P. F. M. un tournoi de basket appelé Coupe des P'tits Fifres Montbrisonnais, doté du challenge Louis Devin, un sociétaire des P.F.M. victime de la guerre 14-18. Les engagements peuvent être envoyés à l'abbé Martin, vicaire à Notre-Dame et directeur de la société ou à M. Soleillant, secrétaire.

Création du Basket-Club-Montbrisonnais

En septembre 1934, ces basketteurs, en accord avec les dirigeants des P.F.M. dont l'abbé Martin, décident de s'affilier à la F.F.B.B.¹² Ils créent le B.C.M., Basket-Club Montbrisonnais, et ils gardent comme couleurs celles des P'tits Fifres, c'est-à-dire le blanc et le vert. Comme le dit Jean Soleillant : *nous voulions voler de nos propres ailes... on s'est affilié à la Fédération en tant que B.C.M. mais on n'était pas déclaré officiellement.*¹³

Jean Soleillant était devenu dirigeant et ceci pour plusieurs raisons :

*Un jour à St-Romain, je me blesse et je reste deux mois sans jouer... Il y avait d'autres ailiers comme moi, Paul Laffay et Roger Bardon qui étaient excellents et il fallait un manager ; alors je suis devenu secrétaire et je ne jouais plus, parfois, que pour m'amuser. Dans ma carrière de dirigeant j'ai été marqué par un moniteur de gym que j'avais connu à l'âge de dix ans aux P'tits Fifres : M. Hazard. Il travaillait chez Chavannes et le vendredi, après son travail, il venait bénévolement nous entraîner.*¹⁴

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

¹² Fédération Française de Basket-Ball.

¹³ Interview de Jean Soleillant du 29 août 2000.

¹⁴ *Ibid.*

M. Hazard dont les filles firent du basket plus tard, resta un exemple pour Jean Soleillant qui occupa le poste de secrétaire pendant 25 ans.

Voilà le B.C.M. lancé, mais il reste encore plus ou moins lié aux P'tits Fifres. La séparation définitive intervient en 1938. D'après Jean Soleillant, qui était à cette époque au service militaire, c'est l'organisation d'un bal à la salle des Pénitents qui provoqua la rupture. Le trésorier du club avait besoin d'un peu d'argent et le bal, d'ailleurs, fut une réussite. Mais les responsables des P'tits Fifres, un patronage catholique, n'apprécièrent pas. Un communiqué, paru dans le bulletin paroissial du dimanche 20 février 1938, marque l'indépendance totale du B.C.M. :

P'tits Fifres Montbrisonnais. D'accord avec les membres du Conseil d'administration, le vicaire Directeur de la Société «Les P'tits Fifres Montbrisonnais» informe le public qu'il donne l'autonomie à la section de basket, connue sous le nom de «Basket-Club-Montbrisonnais».

En conséquence, le «Basket-Club» devient une société indépendante et sans lien avec les Oeuvres paroissiales de la ville de Montbrison et le Directeur des «P.F.M.» décline toute responsabilité à son endroit.¹⁵

C'est donc l'autonomie complète pour nos basketteurs qui n'ont plus d'attache officielle avec leur société d'origine : en quelque sorte, on reconnaissait l'indépendance acquise en fait depuis 1934.

Le début d'une grande aventure

Avec la création du B.C.M. le basket montbrisonnais va prendre une autre dimension. Tout d'abord, les basketteurs vont abandonner la place Bouvier pour un terrain situé au Parc, dans le Parc Levet¹⁶. Mais il a fallu créer l'aire de jeu .

Délaissant la balle, nos bécémistes... prennent la pioche, la pelle et le rouleau et réalisent en un temps record (3 jours) leur terrain de jeu, chacun payant de sa personne. Le premier jour de l'utilisation officielle du nouveau terrain il pleut en abondance et il est vite transformé en un véritable lac de boue.¹⁷

Jusqu'alors le spectacle offert par les basketteurs était gratuit, mais en octobre 1935, au début de la nouvelle saison, à l'occasion d'une rencontre de championnat de France, la F.F.B.B. impose un prix d'entrée de 2 francs ; ceci permet de réaliser la première recette (86 francs). Dorénavant les entrées seront payantes.

Côté sportif, les résultats sont encourageants. La première saison 1934-1935 voit le B.C.M. terminer second de son championnat derrière les *Enfants du Forez* de Feurs, ce qui lui permet d'accéder à la catégorie supérieure. La saison 1935-1936 est marquée par le premier match en championnat de France du B.C.M. qui reçoit l'A. S. Casino de Clermont qui gagne de 2 points seulement. En championnat de la Loire Promotion, les bécémistes sont Sous-Champions, une nouvelle fois précédés par les *Enfants du Forez*.

Au cours d'un des matches de cette compétition départementale, le B.C.M remporte sur son terrain une victoire avec une marge de 25 points, sur les futurs champions, mais l'équipe visiteuse dépose une réclamation et obtient le match à rejouer. Motif : Un des cercles penchait légèrement et avait favorisé les shoots d'un joueur montbrisonnais¹⁸. Le joueur incriminé était le gaucher Paul Laffay et la réclamation, injustifiée, fut néanmoins acceptée.

Le match est donc rejoué sur terrain neutre à St-Romain-le-Puy et le B.C.M. perd cette rencontre importante, car il ne peut accéder au Championnat Honneur, d'autant plus qu'il perd son match de barrage contre le B.C. Soleil. Malgré ces déboires, le club enregistre une grande satisfaction avec Roger Bardon qui enlève le Critérium du Jeune Basketteur. Ainsi se termine une saison pleine de promesses, d'autant plus que le B.C.M. enregistre l'arrivée du jeune Albert Coupât, élève à l'E.P.S.¹⁹ à Montbrison.

¹⁵ « Au temps des P'tits Fifres Montbrisonnais », *Village de Forez*, supplément au n° 69-70 (page 28).

¹⁶ Le terrain se trouvait à l'emplacement de la maison Fourêts actuelle.

¹⁷ Plaquette « Le B.C.M. a 25 ans ».

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Ecole Primaire Supérieure.

Un sport bien implanté

Contrairement à d'autres sports qui, à Montbrison, ont eu des débuts difficiles, parfois des existences éphémères, le basket montbrisonnais s'est implanté durablement. Il a pris naissance au sein des P'tits Fifres Montbrisonnais, un patronage catholique, comme l'étaient ses voisins et rivaux, l'Avenir de St-Romain-le-Puy, les Enfants du Forez. Avec l'arrivée du B.C.M. sur la scène sportive, le basket obtient ses titres de noblesse à Montbrison.

En dix ans d'existence à Montbrison (1926-1936), le basket s'est structuré, a obtenu, malgré des revers inévitables, des succès prometteurs.

Le B.C.M., à l'aube de la saison 1936-1937, est encore un jeune club qui a tout de même fait ses preuves. Par la suite, malgré des crises qu'il saura surmonter, ce qui montre bien qu'il est solide, le club bécémiste prendra une autre dimension à l'échelle nationale et sera même reconnu sur le plan international avec, en particulier, l'organisation des tournois de Pâques. Il a contribué à donner à Montbrison le titre de *Capitale du Basket*.

André Guillot



B.C.M., saison 1935-1936

(debout de gauche à droite : André Dubruc, Roger Bardon, Marcel Morel, Georges Pinon ; accroupis : Marius Gros, Jean Soleillant, Paul Laffay ; joueurs photographiés avec les 5 challenges ou coupes gagnés cette année-là)

Montbrison le 4 juillet 2000 :

Inauguration de la rue Marguerite-Fournier (1901-1997)

Il ne faut pas attendre la disparition de ses amis pour leur dire qu'on les aime : ainsi avons-nous, en 1993, manifesté notre affection à Marguerite Fournier en publiant un recueil de ses articles, illustré par Claude Beaudinat, dont l'édition a été un grand moment dans l'histoire de *Village de Forez*. Après sa mort en 1997, nous avons rendu hommage à sa mémoire au Centre Social de Montbrison et publié un numéro spécial rassemblant études et témoignages.

Nous avons en 1998 demandé que le nom de Marguerite Fournier soit donné à l'une des rues de Montbrison et cette suggestion avait reçu un accueil favorable de la part des représentants de la Municipalité. Il fallait trouver une voie du centre ville à rebaptiser : la Municipalité ne voulait pas « exiler » la rue Marguerite-Fournier dans un quartier trop périphérique. La rue Alsace-Lorraine où Marguerite Fournier avait toujours vécu ne pouvait être débaptisée : elle était elle-même très attachée à ce nom qui, en outre, par son évocation des « provinces perdues » de 1871, correspond à toute une période de notre histoire. C'est donc la rue de l'ancien hôpital qui est finalement devenue la rue Marguerite-Fournier.

La nouvelle rue Marguerite-Fournier est l'une des plus anciennes de la ville : on l'appelait autrefois la rue de Moind. Il y avait là, sous l'Ancien Régime, beaucoup d'artisans et de boutiquiers : boulangers, selliers, chapeliers, chirurgiens-barbiers. C'était aussi la rue des auberges : l'une des plus importantes de la ville était située à l'emplacement de la Caisse d'Epargne. Cette rue, l'une plus fréquentées de Montbrison, fut la première à être éclairée. L'hôpital - l'Hôtel-Dieu, fondé par Guy IV, comte de Forez, au XIII^e siècle - lui a ensuite, tout naturellement donné son nom et, lorsqu'il fut transféré à Beauregard, elle devint la rue de... l'ancien hôpital. Marguerite Fournier, dans son ouvrage *Montbrison, cœur de Forez* avait raconté l'histoire des rues de Montbrison : la voilà « propriétaire » de l'une d'elles. Elle aurait aimé ce clin d'œil, tout en pensant qu'on lui faisait ainsi trop d'honneur.

L'inauguration de la rue de Marguerite Fournier a eu lieu le 4 juillet 2000 en présence d'une bonne assistance. Le docteur Philippe Weyne, maire de Montbrison, rappela l'exemple qu'a donné Marguerite Fournier pendant toute sa vie et combien elle connaissait et aimait Montbrison où elle fut la première femme conseillère municipale. J'ai eu l'honneur – et l'émotion – d'évoquer la vie, la personnalité, les engagements et l'œuvre de l'historienne et de la journaliste engagée dans les affaires de la Cité. Puis, le docteur Weyne, Maurice de Meaux, président de la Diana et Geneviève Buvat-Fournier, fille aînée de Marguerite Fournier, ont dévoilé la plaque portant l'inscription : *Rue Marguerite Fournier (1901-1997), historienne*. Cette cérémonie a été suivie d'un sympathique vin d'honneur, servi dans la rue nouvellement baptisée.

La famille de Marguerite Fournier était représentée par Geneviève et André Buvat, Anne-Marie et André Michard, M. Pouvaret - ses filles et gendres -, et aussi par l'une de ses petites-filles et par l'un de ses arrière-petits-fils. Le docteur Philippe Weyne, maire de Montbrison, plusieurs adjoints et conseillers municipaux représentaient la Ville de Montbrison. La Diana, dont Marguerite Fournier avait été longtemps le bibliothécaire, avait délégué son président, Maurice de Meaux. Joseph Barou, Claude Beaudinat, Maurice Bayle, André Guillot, Stéphane Prajalas, Michaël Lathière et moi-même avons apporté l'hommage et l'amitié de *Village de Forez*. Mme André Mascle, Thérèse Mascle, Rolande Charlat, Marthe Stahl et plusieurs autres amis personnels de Marguerite Fournier étaient venus témoigner de leur amitié et de leur gratitude. Encore merci, chère Madame Fournier !

Claude Latta